



PROMETIC

# T1

**RAPPORT  
TRIMESTRIEL**

**POUR LA PÉRIODE TERMINÉE  
LE 31 MARS 2010**



# PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.

## **A. Communiqué de presse ProMetic – le 11 mai 2010**

## **B. Rapport trimestriel**

Période de trois mois se terminant le 31 mars 2010

Le présent communiqué constitue le rapport trimestriel destiné aux actionnaires.

1. Analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière
2. Bilans consolidés
3. États consolidés des résultats et du résultat étendu
4. États consolidés du surplus d'apport
5. États consolidés du cumul des autres éléments du résultat étendu
6. États consolidés du déficit
7. États consolidés des flux de trésorerie
8. Notes afférentes aux états financiers consolidés



PROMETIC

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **PROMETIC ANNONCE LES FAITS SAILLANTS ET LES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2010**

**MONTREAL (QUEBEC) CANADA – le 11 mai 2010 – ProMetic Sciences de la Vie inc. (TSX:PLI) (« ProMetic »)** annonce aujourd'hui les faits saillants et résultats financiers pour le premier trimestre de 2010. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf si précisé autrement.

Monsieur Bruce Pritchard, le chef de la direction financière de ProMetic indique: « Le flux de trésorerie de la société, jumelé aux d'activités anticipés pour 2010, permettent à la direction, au cours des prochains mois, de mettre l'emphase sur les activités qui augmenteront la valeur de la technologie de la compagnie ». Monsieur Pritchard ajoute : « Nous poursuivons les mesures de compressions mises en place en 2009 afin de maximiser cette réserve de liquidité, permettant ainsi d'assurer la concrétisation des stratégies de commercialisations ».

### ***Faits saillants***

- Au mois de janvier 2010, ProMetic a conclu une entente de collaboration avec « *Abraxis BioSciences, Inc.* » (« Abraxis ») pour le développement et la commercialisation de différentes applications de la plateforme technologique pour l'élimination des prions de ProMetic. Cette nouvelle entente s'ajoute à celle pour le co-développement de biopharmaceutiques, par l'entremise de notre plateforme technologique pour la fabrication. De plus, ProMetic a conclu un investissement en équité de 3 millions \$ US et un prêt de 10 millions \$ US avec un terme de 5 ans, avec Abraxis.
- ProMetic a annoncée, en février 2010, que le projet avec « *HemCon Medical Technologies, Inc.* » progresse en deuxième phase suite à l'achèvement avec succès de la première phase de travail entamée en mars 2009 pour le projet de développement d'un dispositif de captage d'anticorps à usage simple pour l'élimination d'isoagglutinines.
- En février 2010, ProMetic a conclu une alliance stratégique avec Novozymes relativement à la technologie pour la purification d'albumine basée sur un ligand d'affinité synthétique développé par ProMetic BioSciences Ltd, la filiale du Royaume-Uni de ProMetic. Les deux sociétés pourront toutes deux promouvoir l'AlbuPure<sup>MD</sup>.
- Au mois de mars 2010, ProMetic a annoncée qu'elle avait complété le premier jalon de l'entente stratégique avec la « *Wuhan Institute of Biological Products* » (« WIBP ») une filiale de la « *China National Pharmaceutical Group Corp* » (« Sinopharm »), la plus grande société pharmaceutique en Chine. WIBP utilisera, sous licence, les technologies propres à ProMetic, pour la fabrication de ses médicaments. Ces médicaments feront l'objet d'études cliniques pour démontrer leur bioéquivalence aux produits déjà homologués afin d'obtenir l'approbation réglementaire de la « *State Food and Drug Administration* » de Chine.

## **Élection des administrateurs lors de l'Assemblée générale et extraordinaire des actionnaires**

Les administrateurs suivants ont été élus au conseil d'administration de ProMetic :

- M. G.F. Kym Anthony, président de « *DFG Investment Advisers* »;
- M. Robert Lacroix, premier vice-président de CTI Capital Valeurs Mobilières inc.;
- M. Pierre Laurin, président de ProMetic;
- Mme Louise Ménard, présidente du Groupe Méfor inc.;
- M. Paul Mesburis, gestionnaire de portefeuille principal et chef de la vérification de la conformité, « *Excel Funds Management Inc.* »;
- Mme Nancy Orr, consultante;
- Mme Louise Paradis, première vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire générale de la Banque du développement du Canada;
- D<sup>r</sup> Roger Perrault, Administrateur indépendant ;
- M. Bruce Wendel, vice-président du conseil d'administration et chef de la direction « *d'Abraxis Bioscience, Inc.* »; et
- M. Benjamin Wygodny, président « *d'Angus Partnership* ».

Mesdames Orr et Paradis sont des membres nouvellement élus au conseil d'administration de ProMetic.

ProMetic aimerait remercier le D<sup>r</sup> John Bienenstock, administrateur sortant de la société, pour sa précieuse contribution au cours des dernières années.

## **Projections 2010 communiquées lors de l'Assemblée générale et extraordinaire des actionnaires**

Lors de l'Assemblée générale et extraordinaire des actionnaires de la société, Monsieur Bruce Pritchard, le chef de la direction financière, a communiqué des projections pour le premier trimestre, la première moitié de 2010 et l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Monsieur Pritchard a profité de l'occasion pour clarifier l'ajustement de la projection de 2010 à 20 million \$, en raison de l'augmentation du dollar canadien face à la livre sterling et au dollar américain. Monsieur Pritchard a par la suite indiqué qu'aucun ajustement n'avait été apporté aux projections de revenus en monnaie locale car l'impact se fait sentir seulement sur l'équivalence en dollars canadiens. De plus, le taux de change a non seulement pour effet de réduire les revenus en dollars canadiens mais, également, de réduire les coûts enregistrés dans cette devise. Ce fait, conjointement aux mesures de compression mises en place par la direction de la société, permettent de maintenir nos projections globales de revenus pour l'année 2010.

Les projections de revenus pour la première moitié de 2010 s'établissent à 8,1 millions \$ et la société prévoit une augmentation de revenus lors de la seconde moitié de 2010.

## **Résultats financiers**

L'information qui suit doit être lue conjointement avec les états financiers vérifiés de l'exercice se terminant le 31 mars 2010, et avec l'analyse par la direction des résultats d'exploitation et de la situation financière présentée pour la même période.

Les revenus pour le trimestre s'élèvent à 3,2 millions \$. Ce montant représente moins de 25% de la projection de revenus annualisés de 20 millions \$ communiquée lors de l'Assemblée générale et extraordinaire des actionnaires du 5 mai 2010, mais nous voulons rappeler aux lecteurs que les revenus de la société ne sont pas enregistrés de façon linéaire au cours de l'année et que selon le plan d'affaire de la société, les revenus anticipés seront principalement enregistrés dans les derniers trimestres de l'année en cours. Les revenus provenant de l'entente à long terme annoncée lors du troisième trimestre de 2009 ne sont pas enregistrés de façon égale à partir du quatrième trimestre de 2009 jusqu'au deuxième trimestre de 2010. Le montant global des commandes sera enregistré en totalité à la fin du deuxième trimestre de 2010.

Ces revenus proviennent des ventes d'adsorbants d'affinité de la filiale du Royaume-Uni à des sociétés pharmaceutiques d'envergures ainsi que des frais de services reliés aux ententes de développement avec plusieurs détenteurs de licences.

Les frais d'exploitation pour le trimestre se terminant le 31 mars 2010 sont de 5,9 millions \$ comparativement à 5,5 millions \$ pour la même période en 2009. Cette augmentation est attribuable en grande partie au coût total des produits vendus, puisque les revenus enregistrés au premier trimestre terminée le 31 mars 2010 proviennent des ventes de produits alors qu'en 2009, les revenus provenaient en grande partie des frais de services. Grâce aux mesures de compression mises en place, les coûts reliés aux autres secteurs d'activités ont diminué pour la période se terminant le 31 mars 2010 comparativement à la même période en 2009. Seuls les coûts administratifs ont augmenté légèrement et cette augmentation est attribuable aux honoraires professionnels et l'impact des pertes reliées au taux de change en comparaison aux profits de l'an dernier.

Le rapport de gestion de ProMetic et les états financiers pour l'exercice terminée le 31 mars 2010 sont disponible sur Sedar ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site internet de la société ([www.prometic.com](http://www.prometic.com)).

### **À propos de ProMetic Sciences de la Vie inc.**

ProMetic Sciences de la Vie inc. (« ProMetic ») (<http://www.prometic.com/>) est une société biopharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'un éventail d'applications commerciales tirées de sa technologie facilitante exclusive Ligand Mimetic<sup>(MC)</sup>. Cette technologie de pointe est mise à profit dans la purification à grande échelle de produits biologiques et l'élimination des agents pathogènes. ProMetic est également active dans la recherche de médicaments avec, pour mission, la commercialisation de produits thérapeutiques efficaces, innovateurs, abordables et à faible toxicité pour le traitement de l'hématologie et du cancer. Les activités de recherche de médicaments de ProMetic visent à remplacer des protéines complexes et coûteuses par des composés mimétiques synthétiques. Établie à Montréal (Canada), ProMetic possède des installations de recherche et développement en Angleterre, aux États-Unis et au Canada, et de fabrication au Royaume-Uni et dirige des activités de développement des affaires aux États-Unis, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.

### **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs sur les objectifs, les stratégies et les activités de ProMetic. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes. Ces énoncés sont de nature « prospective » puisqu'ils sont fondés sur nos attentes présentes à l'égard des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs si des risques connus ou inconnus affectent

nos activités ou si nos estimations ou nos hypothèses s'avèrent inexactes. Ces risques, estimations et hypothèses portent notamment sur la capacité de ProMetic d'assurer le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques à valeur ajoutée et d'obtenir des contrats relatifs à ses produits et services, la disponibilité de ressources financières et autres pour compléter des projets de recherche et développement, le succès et la durée d'études cliniques, la capacité de ProMetic de se prévaloir d'occasions d'affaires dans l'industrie pharmaceutique, les incertitudes liées au processus de réglementation et tout changement du contexte économique. Vous trouverez une analyse plus exhaustive des risques qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de nos attentes présentes de façon importante à la page 27 de la notice annuelle de ProMetic pour l'année terminée le 31 décembre 2009, sous la rubrique « Risques et incertitudes reliés aux activités de ProMetic ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des énoncés prospectifs. Par ailleurs, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles, à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenus en vertu des lois et règlements applicables aux valeurs mobilières. Tous les montants sont en dollars canadiens sauf si précisé autrement.

# # #

**Pour obtenir de plus amples renseignements :**

Pierre Laurin  
Président et chef de la direction  
ProMetic Sciences de la Vie inc.  
[p.laurin@prometic.com](mailto:p.laurin@prometic.com)  
+1.514.341.2115

Anne Leduc  
Gestionnaire aux communications et  
relations avec les investisseurs  
ProMetic Sciences de la Vie inc.  
[a.leduc@prometic.com](mailto:a.leduc@prometic.com)  
+1.514.341.2115

## Rapport de gestion

Les commentaires et l'analyse par la direction, préparés en date du 11 mai 2010, visent à aider le lecteur à mieux comprendre les activités et les éléments clé des résultats financiers de la société. Ils expliquent notamment les tendances de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société pour le premier trimestre de 2010 en les comparant aux résultats d'exploitation du premier trimestre de 2009.

Les commentaires et l'analyse par la direction ont été préparés conformément au règlement 51-102 sur les obligations d'information continue et doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés de l'exercice financier 2009 et des notes afférentes contenues au rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens »). Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

L'information au 31 mars 2010 et pour les périodes se terminant les 31 mars 2010 et 2009 ne sont pas vérifiés. Ces états financiers trimestriels ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation, présumant que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des activités, dans un avenir prévisible.

Depuis sa constitution, la Société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements, de prêts bancaires et de dette à long terme. La capacité de la Société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités provenant soit de l'émission d'actions ou de dette à long terme et de la réalisation d'opérations rentables. La continuité d'exploitation de la Société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur la capacité de celle-ci à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la Société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

Pour de plus amples renseignements incluant la notice annuelle de la société, veuillez consulter SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

## Énoncés prospectifs

Les renseignements présentés dans le rapport de gestion contiennent certains énoncés concernant les résultats financiers et d'exploitation futurs. Ils contiennent également des énoncés prospectifs de la direction à l'égard de partenariats, de coentreprises ainsi que d'ententes et d'opportunités futures. Ils contiennent également des énoncés à l'égard de la découverte et du développement de propriété intellectuelle ainsi que d'autres énoncés portant sur les attentes, les objectifs et les projets de la société. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « perspectives », « croire », « projeter », « viser », « prévoir » et « estimer » ainsi que des mots et expressions semblables dénotent des déclarations prospectives. Les résultats réels peuvent varier substantiellement des attentes exprimées par la société et dépendent de nombreux risques et incertitudes. Ceux-ci portent notamment sur la capacité de la société d'assurer le développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et d'obtenir des contrats relatifs à ses produits et services, ainsi que l'acceptation commerciale de sa technologie de séparation d'affinité de pointe.

De plus amples renseignements sur les risques et incertitudes sont présentés dans la notice annuelle de la société pour l'année terminée le 31 décembre 2009. Il est recommandé aux actionnaires de considérer ces énoncés comme des prévisions, étant donné que les événements ou les résultats réels sont susceptibles de différer considérablement de ceux prévus dans le cadre des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs aux présentes reflètent des attentes que la société juge raisonnables dans le contexte actuel et la société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés aux présentes à la suite de développements ultérieurs, ou pour toute autre raison, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

### Sommaire du 1<sup>er</sup> trimestre de 2010

Le premier trimestre de 2010 fut un trimestre bien rempli pour la société. ProMetic a conclu un financement d'importance avec Abraxis, prévoyant ainsi une base financière solide pour le futur. Les activités de bioséparation de la société progressent avec les livraisons dues selon l'entente à long terme qui a été signée à la fin du troisième trimestre de 2009.

Les revenus pour le trimestre s'élèvent à 3,2 millions \$. Ce montant est un peu moins que le 25% de la projection de revenu annualisé de 20 millions \$, mais nous voulons rappeler aux lecteurs que les revenus de la société ne sont pas enregistrés de façon linéaire au cours de l'année et que selon le plan d'affaires de la société, les revenus anticipés devraient être enregistrés dans les derniers trimestres de l'année en cours.

Les frais d'exploitation pour le trimestre se terminant le 31 mars 2010 s'élèvent à 5,9 millions \$ comparativement à 5,5 millions \$ pour la même période en 2009. Cette augmentation est attribuable en grande partie au coût total des produits vendus, voyant que les revenus enregistrés au premier trimestre terminé le 31 mars 2010 proviennent des ventes de produits comparativement à 2009, lorsque les revenus provenaient en grande partie des frais de service. Grâce aux mesures de compression mises en place, les coûts reliés aux autres secteurs d'activités ont diminué pour la période se terminant le 31 mars 2010 comparativement à la même période en 2009. Seuls les coûts administratifs ont augmenté légèrement et cette augmentation est attribuable aux honoraires professionnels encourus pour les financements et affaires corporatives et l'impact des pertes reliées au taux de change en comparaison aux profits, l'an dernier.

L'augmentation continue du dollar canadien face à la livre sterling et au dollar américain depuis le début de l'année a eu un impact sur le revenu de la société. Cette augmentation pourrait influencer les résultats attendus si cette tendance se maintient car les revenus sont, en grande partie, enregistrés en livres sterling comparativement aux coûts dont approximativement 40 % sont en livres sterling.

L'unité des technologies ciblant les protéines a enregistré un niveau élevé d'activités suite aux nouvelles collaborations conclues avec Abraxis BioScience, Inc. pour le développement et la commercialisation de la technologie pour l'élimination des prions et Novozymes pour la provision de technologies pour leur molécule « albufuse® » fusionnée à l'albumine.

Le filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup>, malgré le retard de son adoption par le gouvernement du Royaume-Uni, a vu la conscientisation s'accroître par l'entremise d'un projet de loi et de la présentation du D<sup>r</sup> Robert Rohwer au « UK Patient Safety Conference » à Londres intitulée « vCJD as a very real and continuing threat to public health ».

Suite à la rencontre au mois de décembre 2009 avec la FDA et les présentations faites lors de l'assemblée annuelle de « l'American Society of Nephrology », l'unité des thérapeutiques a étendu ses activités ainsi que ses discussions de partenariat pour inclure le traitement de la fibrose. Conséquemment, le portefeuille du PBI-1402 et ses analogues sera positionné dans deux secteurs, le premier comme traitement avec le PBI-1402 et ses analogues, de l'anémie et pour utilisation en oncologie et le deuxième, comme traitement thérapeutique de la fibrose avec les analogues du PBI-1402.

L'analyse de performance des secteurs pour le trimestre démontre les améliorations dans l'unité des thérapeutiques. Les pertes ont augmenté dans l'unité des technologies ciblant les protéines, comparativement à la même période en 2009, étant donné la baisse de profit brut enregistré au premier trimestre de 2010. Celle-ci s'explique par la composition des produits vendus et pour la division Corporative, la variation dans le taux de change tel que décrit ci-dessus ainsi qu'une augmentation des frais administratifs reliés aux frais de financement et à la Garantie.

<b>Perte*</b>	<b>Q1 2010</b>	<b>Q1 2009</b>	<b>% Change</b>
Thérapeutiques	(166)	(1 013)	(83,6 %)
Technologies ciblant les protéines	(897)	(107)	738,3 %
Corporatif	(2 057)	(915)	124,8 %
<b>Perte nette</b>	<b>(3 120)</b>	<b>(2 035)</b>	<b>53,3 %</b>

\* en milliers de dollars

Lors du premier trimestre de 2010, la société a conclu un investissement en équité de 3 millions \$ US avec Abraxis, (Abraxis a ainsi obtenu 17 850 000 actions ordinaires de la société) et un prêt de cinq ans de 10 millions \$ US. Le prêt a un taux d'intérêt de 5 % par année et est remboursable en cinq versements annuels. Abraxis peut demander à ce que chacun des versements soit fait sous forme d'équité de ProMetic et ce, au prix du marché au moment du remboursement. Cette conversion peut être assujettie à l'approbation des actionnaires non directement impliqués et à celle de la Bourse de Toronto. Suite à ce financement, Abraxis détient dorénavant un total de 44 791 488 de droits d'acquisition des actions ordinaires de ProMetic.

L'impact de la dette contractée par la société a clairement eu un impact sur son bilan, augmentant ainsi le niveau de la dette comparativement à une augmentation de l'équité si la société avait accédé à un financement par émission d'actions ordinaires. La façon dont est structuré l'investissement avec Abraxis permet cependant de convertir la dette en équité.

La dette enregistrée sur le bilan financier de la société provient d'actionnaires de longue date et de partenaires d'affaires stratégiques.

### Faits saillants du premier trimestre de 2010

- ProMetic a conclu une entente de collaboration avec Abraxis BioSciences, Inc. (« Abraxis ») pour le développement et la commercialisation de différentes applications de la plateforme technologique pour l'élimination des prions de ProMetic. Selon les termes de cette entente, Abraxis et ProMetic partageront à part égale les coûts reliés au développement de ces utilisations novatrices ainsi que les retombées financières qui résulteront de leur commercialisation. ProMetic a de plus conclu un financement avec Abraxis de 13 millions \$ US.
- Le 21 janvier 2010 ProMetic a avisé qu'un projet de loi proposé pour « assurer l'innocuité des provisions sanguines par l'implantation de la filtration pour l'élimination des prions » a été adopté dans la Chambre des Lords et a été acheminé à la Chambre des Communes.
- ProMetic a annoncé qu'elle a conclu une alliance stratégique avec Novozymes relativement à la technologie pour la purification d'albumine basée sur un ligand d'affinité synthétique développé par ProMetic BioSciences Ltd, la division du Royaume-Uni de ProMetic. La technologie pour la purification a été conçue afin d'assurer un développement rapide et rentable des molécules

fusionnées à l'albumine albufuse<sup>MD</sup> de Novozymes.

- La variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (« vMCJ ») « reste une menace réelle de santé publique et de récents développements soutiennent fortement les prédictions de longues périodes d'incubation qui déboucheront sur une seconde voire une troisième vague de la vMCJ », indique le Dr Robert Rohwer, directeur du Laboratoire de neurovirologie moléculaire et professeur agrégé du Département de neurologie à l'Université du Maryland, à Baltimore, États-Unis, lors de sa présentation à la conférence « Patient Safety 2010 » de GovNet Communication qui a lieu aujourd'hui au Centre des congrès QEII à Londres, Royaume-Uni. Dr Rohwer a souligné l'importance de mettre en place des mesures protectrices universelles afin d'empêcher la transmission humaine par le sang et les dérivés sanguins.
- ProMetic a complété le premier jalon de l'entente stratégique avec la « *Wuhan Institute of Biological Products* » (« WIBP ») une filiale de la *China National Pharmaceutical Group Corp* (« Sinopharm »), la plus grande société pharmaceutique en Chine. Le stade initial de transfert technologique a été accompli avec succès et six chercheurs de la WIBP ont complété leur formation à nos installations à Rockville.
- ProMetic a annoncé que ProMetic BioSciences Ltd (« PBL »), sa division du Royaume-Uni, a complété avec succès la première phase de travail avec HemCon Medical Technologies Inc. (« HemCon ») pour le développement d'un dispositif de captage d'anticorps à usage simple pour l'élimination d'isoagglutinines dans le plasma humain. Cette entente exclusive de collaboration annoncée le 3 mars 2009 avec HemCon pour le développement de ce nouveau dispositif médical prévoit l'intégration des technologies d'affinité d'adsorption de ProMetic pour le plasma, provenant d'une seule ou de plusieurs sources, dans le système de plasma lyophilisé Plasfusion<sup>MC</sup> d'HemCon.

## Les activités de base et la stratégie

### Activités de base

ProMetic Sciences de la Vie inc. est une société biopharmaceutique multinationale regroupant plusieurs entreprises, toutes axées sur le développement de technologies permettant de commercialiser des produits qui sont, par rapport à ceux présentement disponibles, moins coûteux, conviviaux et à l'innocuité améliorée.

Les activités de ProMetic sont partagées en deux secteurs d'exploitation : les technologies ciblant les protéines et les produits thérapeutiques, le tout, chapeauté par le siège social situé à Montréal, au Canada.

### Unités d'exploitation

L'unité des technologies ciblant les protéines est composée de quatre filiales :

- ProMetic BioSciences Ltd (« PBL »), au Royaume-Uni (Île de Man et Cambridge);
- ProMetic BioTherapeutics Inc. (« PBT »), à Rockville (Maryland) États-Unis;
- Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc. (« PRDT »), une compagnie virtuelle enregistrée au Delaware, aux États-Unis, gérée par ProMetic BioSciences Ltd.; et
- ProMetic Fabrication inc. (« PFI »), à Joliette (Québec) Canada.

**PBL** développe les technologies et produits de bioséparation de base. Ses adsorbants d'affinités brevetés et sa plateforme de purification, les Ligands Mimetic<sup>MC</sup>, sont utilisés par plusieurs sociétés pharmaceutiques et médicales à l'échelle mondiale. Les technologies de PBL permettent de capturer directement des protéines ciblées d'un produit source et offrent un processus rentable à haut rendement pour séparer la protéine cible des autres protéines et des impuretés permettant un taux de productivité élevé de produit purifié. Les clients de ProMetic bénéficient ainsi d'une réduction de coûts significative lors de la purification de médicaments. De plus, la technologie de PBL a été intégrée dans plusieurs dispositifs médicaux pour le captage et l'élimination de molécules ciblées dans des fluides médicaux.

**PBT** développe des processus de fabrication, basés sur les technologies d'affinité de PBL, qui prévoient une extraction et purification hautement efficaces de protéines thérapeutiques provenant de plasma humain. Le processus de purification séquentiel à multi-produits PPPSMC de ProMetic,

développé à l'origine lors d'une collaboration avec la Croix Rouge Américaine (« CRA »), utilise des produits adsorbants d'affinités pour la bioséparation dans un processus à multi-étapes afin d'extraire, de purifier et d'obtenir un niveau élevé de protéines de grandes valeurs commerciales.

**PRDT** développe la plateforme technologique pour l'élimination des prions qui provient d'une collaboration avec la CRA. Les technologies de PRDT sont à la base du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup>, un dispositif pour l'élimination des prions qui a été développé conjointement par ProMetic et son partenaire MacoPharma afin d'améliorer le profil d'innocuité des concentrés de globules rouges. Le filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> a obtenu le marquage CE en Europe et offre aux agences de services transfusionnels nationales une méthode qui permet de grandement réduire le risque de transmission par transfusion sanguine de la vMCJ. Ceci est d'une importance toute particulière car il n'existe aucun test de dépistage pour cette maladie mortelle du cerveau transmise par le sang. De plus, la technologie de PRDT a été intégrée par Octapharma AG (« Octapharma ») dans son processus de fabrication du produit OctaplasG<sup>MD</sup>, homologué en Allemagne, afin d'en améliorer le profil d'innocuité pour les prions de ce produit plasma. En outre, la technologie de PRDT a démontré le potentiel additionnel pour utilisation pour la purification de produits dérivés du sang. Chaque année, plus de 40 millions d'unités de sang sont collectées mondialement, cette technologie pourrait permettre à ProMetic et à son collaborateur d'accéder à ce vaste marché.

**PFI** fabrique le produit premier, les billes d'agarose (« Purabead<sup>MD</sup> ») qui sont à la base d'un grand nombre d'adsorbants d'affinité de PBL.

Le deuxième secteur d'exploitation est celui des thérapeutiques qui est composé d'une filiale :

- ProMetic BioSciences inc. (« PBI »), à Laval (Québec) Canada.

**PBI** est une unité qui fait la découverte de médicaments composés de petites molécules et qui a un pipeline de médicaments candidats bien défini. Les chercheurs PBI ciblent le développement de médicaments actifs par voie orale qui peuvent simuler l'activité de biologiques validés et offrir des avantages compétitifs pharmaco-économiques ainsi que des profils d'innocuités améliorés. Le produit candidat de ProMetic, le PBI-1402, a enregistré des données cliniques positives chez des patients souffrant d'anémie induite par la chimiothérapie. De nouveaux médicaments candidats et analogues du PBI-1402 on aussi démontrés les propriétés suivantes :

- Le PBI-1402 et ses analogues sont actifs par voie orale, alors que la plupart des autres médicaments pour traiter l'anémie doivent être injectés.
- Le PBI-1402 et ses analogues sont des composés synthétiques de faible poids moléculaire qui ont l'avantage d'être peu coûteux par rapport aux protéines recombinantes tel que les ASEs.
- Le PBI-1402 et ses analogues possèdent un mode d'action distinct des ASEs, car ils ne se lient pas au même récepteur membranaire. Par conséquent, ils offrent d'excellentes alternatives comme monothérapie chez les patients anémiques.
- Le PBI-1402 présente une activité anticancer dans plusieurs modèles précliniques et pourrait être un médicament de premier ordre dans le traitement d'anémie chez les patients souffrant de cancer (anémie liée au cancer (« ARC »), anémie associée à la chimiothérapie (« AAC »)).
- Le PBI-1402 et ses analogues démontrent une activité anti-fibrose qui pourrait possiblement être utilisé afin d'offrir une néphroprotection chez les patients souffrant de maladies rénales chroniques (« MRC ») et les patients recevant divers traitements médicamenteux nocifs pour les reins et d'autres organes vitaux.

Le PBI-1402 cible, comme première indication, le traitement de l'anémie chez des patients traités par chimiothérapie. Plus de deux tiers des patients qui subissent une chimiothérapie développent une anémie. Le marché américain dépasse les 1 millions de patients à lui seule.

Depuis la parution le 13 mars 2008 du document de la Food and Drug Administration (« FDA »), le « *Oncologic Drugs Advisory Committee* » le traitement de premier ordre indiqué pour ces patients est la transfusion de globules rouges, créant ainsi un créneau médical non-comblé.

Les résultats encourageants issus de cette étude sur l'AAC et les effets anticancer observés dans les modèles animaux suggèrent que le PBI-1402 est indiqué pour le traitement de l'anémie dans un contexte de traitement d'oncologie. Suite à ces données, ProMetic a décidé d'entreprendre des études sur l'ARC. Aux États-Unis, on dénombre environ 20 millions de patients diagnostiqués avec une MRC. Les patients diagnostiqués à un stade avancé de MRC (3 et 4) développent souvent une

anémie et ce, avant même d'avoir recours à l'hémodialyse. Ces patients pourraient tirer un grand bénéfice d'un médicament actif par voie orale pour traiter leur anémie.

Des expériences précliniques dans des modèles animaux simulant l'insuffisance rénale chronique chez l'humain ou la toxicité rénale aiguë induite par des médicaments à effets toxiques, tels certains antibiotiques ou médicaments pour la chimiothérapie ont démontrés que le PBI-1402 et ses analogues pouvaient corriger l'anémie. Lors de la présentation de données à la conférence annuelle à « l'*American Society of Nephrology* », une attention toute particulière a été portée au fait que le PBI-1402 réduisait significativement la fibrose dans le rein, la cause sous-jacente de la perte de fonction rénale.

Ces travaux précliniques ont par ailleurs démontré le potentiel additionnel créé par le PBI-1402 et ses analogues, autres que l'anémie et qui offrent des alternatives de cheminements réglementaires possibles.

PBI a plusieurs composés à différents stades de développement ayant démontrés *in vivo* les bien-fondés de leurs concepts dans son portefeuille. Ces composés représentent une plate-forme bien définie qui pourrait nous permettre de trouver des médicaments de très grande valeur. Le potentiel de marché est immense pour des médicaments qui répondent à des besoins médicaux non comblés et traitent des maladies aux aspects très complexes. Actuellement, aucune activité de recherche et de développement significative n'est en cours sur ces autres composés.

## Stratégie d'affaires

La stratégie de ProMetic par rapport à ses **technologies ciblant les protéines** a toujours été claire : l'incorporation de celles-ci dans les marchés actuels ainsi que dans de nouveaux marchés pour matière de purification à grande échelle de médicaments, de développement de médicaments, de protéomique (l'étude des protéines) et d'élimination des pathogènes. L'ultime bénéfice provenant de l'unité des technologies ciblant les protéines de ProMetic est la possibilité pour nos partenaires d'affaires de fabriquer des produits thérapeutiques plus abordables et à l'innocuité améliorée. Les activités de ProMetic répondent ainsi à la lettre aux exigences du marché dans le secteur de la santé.

Les activités de bioséparation de **PBL** continuent de croître et de générer d'importantes recettes qui semblent d'ailleurs en bonne voie de se maintenir d'après le volume et la régularité des demandes provenant de sociétés de premier ordre. Les profits, et conséquemment les liquidités supplémentaires générées par cette unité, seront utilisés à court terme pour financer en partie les pertes des secteurs d'exploitation de ProMetic.

La stratégie pour **PBT** est d'établir des liens clé avec des entreprises biopharmaceutiques afin de faire le co-développement de thérapeutiques dérivés du plasma en y intégrant ses technologies validées à haut rendement. Dans le cadre de ces partenariats, les thérapeutiques qui sont développés ciblent particulièrement des besoins médicaux non-comblés ou des marchés bien établis avec un grand potentiel, dans lesquels l'innocuité et le coût du produit permettent d'en tirer avantage.

La technologie pour l'élimination des prions de **PRDT** est déjà commercialisée par le biais de l'entente d'approvisionnement à long terme avec Octapharma qui en fait l'utilisation dans le processus de fabrication du produit OctaplasLG<sup>MD</sup>. La stratégie par rapport à la technologie de PRDT est de faire grandir son usage commercial dans les concentrés de globules rouges avec la procuration de contrats de vente pour le filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> et de faire avancer la technologie de PRDT pour de nouvelles applications.

Le 23 septembre 2009, ProMetic a fait l'acquisition de 51 % des actions que la CRA détenait dans PRDT. La part de ProMetic dans les actions ordinaires de PRDT est maintenant de 77 %. En échange, la société a déboursé 5 100 \$ US et paiera des redevances dégressives sur les revenus générés par certaines technologies brevetées de PRDT et ce, tout au long de la vie de ses brevets. PRDT fait partie du secteur d'exploitation des technologies ciblant les protéines.

L'analyse Forces, Faiblesses, Possibilités et Menaces démontre le processus décisionnel de la direction de ProMetic en ce qui a trait à la stratégie d'affaires pour le secteur des technologies ciblant les protéines.

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenus récurrents provenant d'ententes de licences et de partenariats avec des clients pour les technologies ciblant les protéines</li> <li>• Pipeline bien établie</li> <li>• Technologies innovatrices</li> <li>• Produits validés</li> <li>• Certains produits pour marchés niche ciblés</li> <li>• Services clé en main</li> <li>• Technologies incorporées dans les produits des clients et ceci pour la longévité du produit</li> <li>• Équipe de gestion expérimentée</li> <li>• Équipe de vente bien établie</li> <li>•</li> </ul>	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains produits ciblent des marchés particuliers</li> <li>• Habilités à reconnaître les revenus provenant de contrats complexes possédant des échéanciers multiples.</li> </ul>
Possibilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de produits innovateurs pour de nouveaux créneaux</li> <li>• Facilité de mise à l'échelle selon demandes des clients</li> <li>• Plusieurs possibilités de partenariats</li> </ul>	Menaces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilités à demeurer compétitif dans un environnement changeant</li> <li>• Produits des clients doivent obtenir les approbations réglementaires requises</li> <li>• Assujetti aux échéanciers des clients</li> <li>• Taux de change variables</li> <li>• Processus gouvernementaux</li> </ul>

La stratégie de ProMetic à l'égard de l'unité thérapeutique a été de mettre au point des composés actifs par voie orale qui, ultimement, donneront le jour à des traitements plus pratiques et plus rentables au sein de marchés existants ou atteindront des besoins médicaux non comblés. La direction de ProMetic croit fermement que cette stratégie s'inscrit remarquablement bien dans le contexte des marchés actuels, où le prix est un facteur déterminant à l'adoption d'un médicament.

Le modèle d'entreprise pour cette unité et ses médicaments candidats est d'en faire le partenariat lorsque ceux-ci ont complétés les études de faisabilité *in-vivo*. L'unité thérapeutique détient plusieurs médicaments candidats prometteurs et, de ce fait, la direction a agi de sorte que les seuls coûts d'exploitation enregistrés pour cette unité soient ceux reliés aux activités réglementaires ou de partenariat pour le PBI-1402 et ses analogues.

L'effet de ces compressions de coûts se reflète nettement dans les états financiers afférents à ce rapport de gestion.

### Stratégie pour le financement

La direction surveille de près la performance financière actuelle et projetée de l'ensemble de la société, de manière à prendre les mesures qui s'imposent pour restreindre les dépenses.

À la fin de 2008, la société a déclaré qu'elle chercherait de nouveau à conclure du financement non-dilutif afin de subvenir aux besoins de la société en 2009, en convenant que, par le passé, les actionnaires ont été assujettis à des effets de dilution.

Au cours de 2009, la société a conclu des dettes « patientes » provenant principalement d'actionnaires de longue date dont les intérêts sont alignés avec ceux de ProMetic. De plus, des liquidités ont été avancées par Octapharma, un client avec lequel ProMetic a une entente d'approvisionnement à long terme et dont les remboursements se feront à l'encontre de ventes futures de produits à ce client. De plus, un prêt a été reçu provenant du DTI de l'Île de Man afin d'appuyer la croissance des activités de PBL.

Certaines ententes prévoient des paiements sous forme d'actions au moment de l'acquisition. Ces financements sont alors en parti dilutifs. Mais le niveau de dilution est minime comparativement au niveau de

dilution qui aurait résulté de financements entièrement composés d'actions ordinaires ou si d'autres instruments de financement avaient été utilisés.

L'impact de la dette contractée par la société a clairement eu un impact sur son bilan, augmentant ainsi le niveau de la dette comparativement à une augmentation de l'équité si la société avait accédé à un financement par l'émission d'actions ordinaires. La façon dont est structuré l'investissement avec Abraxis permet cependant de convertir la dette en équité.

## Les principaux inducteurs de performance

Les principaux inducteurs de performance de la société sont classés selon les activités de chaque unité.

La société a l'intention de fournir des mises à jour et de réviser la pertinence de chacun des inducteurs de performance sur une base trimestrielle dans les versions subséquentes du rapport de gestion

### PBL

- Maintenir les activités reliées à la division de bioséparation profitables
- Générer un flux de trésorerie positif provenant des activités d'exploitation
- Augmenter les ventes d'adsorbants d'affinité
  
- Conclure des ententes d'approvisionnement à long terme
- Développer de nouvelles alliances stratégiques

### PBT

- Faire avancer les programmes collaboratifs avec les partenaires existants, soit Abraxis, WIBG/Sinopharm, Kedrion, Blue Blood et Sartorius
  
- Faire croître le nombre de partenaires stratégiques et les produits à développer.
  
- Bâtir un pipeline bien rempli de produits
  
- Faire augmenter les activités afin d'inclure la

### Événements 2009 jusqu'à ce jour

- Croissance des revenus de PBL d'année en année et ce, depuis 2007
- Des flux de trésorerie positifs pour PBL au cours de 2009. On prévoit que ceux-ci augmenteront en 2010.
- Nouveaux contrats et expansion de contrats existants – Halozyme, société biopharmaceutique européenne d'envergure
- Ventes de plus de 5 m £ pour PBL en 2009 et hausse de ces ventes en 2010.
- En 2009, ententes conclues avec Octapharma et Halozyme
- Entente stratégique conclue avec Novozymes en 2010
  
- La collaboration avec WIPB/Sinopharm progresse selon l'échéancier. PBT a récemment formé le personnel de WIPB/Sinopharm à nos installations à Rockville.
- Les travaux avec Abraxis progressent au prochain stade de développement pour un composé clé.
- Évaluation de nouvelles opportunités avec Kedrion.
- 
- Le focus actuel est de livrer des résultats de qualité pour les clients existant, afin d'utiliser ceux-ci comme catalyseur pour développer de nouvelles collaborations.
- 
- Présentement 7 produits sont en développement et cherche à faire le développement de deux autres produits.
- Les travaux avancent vers l'atteinte

fabrication de produits en grandes quantités pour les partenaires et autres clients

des objectifs et la production d'un premier produit pour les études cliniques est planifiée pour 2011.

#### PRDT

- L'adoption du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> au Royaume-Uni
- L'adoption du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> en Irlande ainsi que dans d'autres pays européens
- Croissance de l'utilisation commerciale en quantité industrielle de la résine pour l'élimination des prions
- Recommandation de SaBTO pour adoption chez les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1996.
- Conscientisation des plus hauts niveaux du gouvernement du Royaume-Uni
- Déploiement de l'étude dans les hôpitaux Cavan et Crumlin en Irlande
- Entente avec Octapharma pour OctaplasLG<sup>MD</sup>

#### PBI

- Partenariat du PBI-1402 et (ou) de ses analogues
- Nouvelles données qui viennent à l'appui d'indications supplémentaires
- Jalon réglementaire pour une indication dans un marché ciblé
- Activités de partenariats en cours
- Données évaluées par les pairs lors de la rencontre de « *The American Society of Nephrology* »
- Recommandations de la FDA venant à l'appui de cheminement réglementaire du PBI-1402 et de ses analogues

## La capacité de produire des résultats

### Ressources en capital

La société n'a pas d'engagement pour des dépenses en capital à la date des états financiers.

Au cours des prochaines périodes, il sera probablement nécessaire pour la société d'investir dans des dépenses en capital dans le but de répondre aux exigences de certains contrats. Il est important de noter que présentement la capacité de fabrication des installations de PBL dépasse largement le niveau actuel des ventes. Présentement, même si les lots de produits fabriqués ne sont pas d'envergures optimales, les ressources de ces installations sont toutes utilisées. PBL peut facilement accommoder une augmentation significative de fabrication de produits résultant d'une croissance de revenus sans que les coûts associés à la fabrication augmentent de façon linéaire.

Au fur et à mesure que la société se développe, que ses revenus augmentent et que ses liquidités sont positives, il devrait être possible pour la société d'obtenir des fonds pour son expansion par l'entremise de dettes.

### Liquidités

Les actifs à court terme totalisent 13,7 millions \$ au 31 mars 2010 comparé à 5,4 millions \$ au 31 mars 2009.

Les débiteurs s'élèvent à 3,7 millions \$ au 31 mars 2010, comparativement à 2,6 millions \$ au 31 mars 2009. Les débiteurs sont constitués principalement de comptes-clients liés à la vente de résine et aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement à recevoir, propres à l'unité thérapeutique. Les immobilisations corporelles nettes demeurent stables à 1,1 million \$ au 31 mars 2010 comparé au 31 mars 2009.

Les liquidités ont augmenté à 8,1 millions \$ au 31 mars 2010. En 2009 la société a émis 11 759 520 actions à titre de frais d'intérêts liés à des ententes de prêts. Présentement, le montant total des prêts obtenus qui sont assujettis à ces conditions s'élèvent à 5,7 millions \$.

Veillez vous référer à la section « Événements postérieurs à la date du bilan » du rapport de gestion de la direction pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 en ce qui a trait au financement additionnel octroyé depuis le 31 décembre 2009.

L'impact de la dette contractée par la société a clairement eu un impact sur son bilan, augmentant ainsi le niveau de la dette comparativement à une augmentation de l'équité si la société avait accédé à un financement par l'émission d'actions ordinaires. La façon dont est structuré l'investissement avec Abraxis permet cependant de convertir la dette en équité.

## Propriété Intellectuelle et technologie

La société et chacune de ses unités sont dépendantes à part entière de leur propriété intellectuelle, sous forme de brevets et de marques de commerce, ainsi que du savoir faire. La société emploie les services d'un conseiller juridique principal et d'une coordonnatrice, brevets et marques de commerce, qui gèrent le portefeuille de propriété intellectuelle. Un budget important est alloué chaque année pour la création, l'entretien et la protection du portefeuille de propriété intellectuelle. Les connaissances sont protégées par des ententes de confidentialité et le personnel possédant ces connaissances est d'une grande importance pour le groupe ProMetic.

## Capital humain

La ressource non-capitale essentielle pour la société est le savoir faire de ses employés. ProMetic a un personnel talentueux ainsi qu'une équipe de direction expérimentée qui partage la vision de la société et sait en reconnaître le potentiel. Tous les employés participent au régime d'option d'achat d'actions de la société. La contribution des gestionnaires de la haute direction aux résultats de la société et des secteurs d'exploitation, est reconnue par la combinaison d'un salaire de base et d'avantages imposables et par une rémunération à base d'options ou le paiement de bonis lorsque la situation financière le permet. Ces primes de performance peuvent être attribuées seulement lorsqu'il y a réalisation de certains jalons de performance pour chaque unité ou si certaines filiales ont atteint le seuil de rentabilité. Les objectifs de performance se retrouvent dans les trois catégories suivantes : (i) l'établissement d'une nouvelle co-entreprise ou d'une nouvelle entité d'affaire qui a comme résultat d'apporter une valeur ajoutée pour les actionnaires; (ii) l'ajout de valeur, suite à la réalisation du plan d'affaires; et (iii) lorsqu'une entreprise est issue d'une amalgamation, d'un premier appel public à l'épargne, d'une fusion, de la vente d'une unité entière ou tout autre transaction semblable qui apporte des liquidités ou une valeur considérable à la société.

D'autres primes peuvent s'ajouter si d'autres transactions de grandes valeurs sont réalisées hors des champs d'activités ci-dessus. De plus, lorsque la société sera rentable conséquemment aux revenus récurrents ou aux redevances, des bonifications seront alors établies pour tous les gestionnaires et chercheurs de haut niveau selon l'établissement d'objectifs de performance reliés au seuil de rentabilité de la société.

## Les résultats et les perspectives

### Résultats d'opérations

Comparaisons entre le trimestre terminé le 31 mars 2010 et le 31 mars 2009.

#### Revenus

Le total des revenus pour le premier trimestre de 2010, provenant des technologies ciblant les protéines, s'élève à 3,2 millions \$ comparativement à 3,8 millions \$ en 2009.

La croissance des revenus provient principalement des ventes d'adsorbants d'affinités à des sociétés pharmaceutiques d'envergure.

L'unité thérapeutique n'a pas généré de revenus significatifs.

#### Coûts des produits vendus et frais de recherche et de développement rechargeables

Le coût total des produits vendus et des frais de recherche et de développement rechargeables pour le trimestre terminé le 31 mars 2010 totalise 1,2 million \$ comparativement à 0,9 million \$ pour le trimestre

terminé le 31 mars 2009. La différence s'explique principalement par la composition des produits vendus et la quantité de chaque produit faisant partie de cette composition.

Basé sur les coûts des produits vendus et des frais de recherche et de développement rechargeables, un profit brut de 63,0 % a été atteint pour le premier trimestre de 2010, comparativement à 77,1 % pour le même trimestre de 2009. La différence provient d'une composition différente de produits et de services vendus.

### **Frais de recherche et de développement – non rechargeables**

Les frais de recherche et de développement non rechargeables ont atteint 2,9 millions \$ pour le trimestre se terminant le 31 mars 2010 comparativement à 3,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2009. Cette variation est attribuable principalement aux mesures de compression des coûts toujours en cours et qui ont été mises de l'avant par la direction. L'impact complet de certaines mesures de compression des coûts implantées en 2009 se font ressentir en 2010.

### **Frais d'administration et de marketing**

Les frais d'administration et de marketing pour le premier trimestre de 2010 s'élèvent à 1,5 million \$ comparativement à 1,3 million \$ pour le même trimestre de 2009. La variance provient principalement de la hausse des frais légaux liés au financement et à d'autres affaires corporatives.

### **Amortissements**

La charge d'amortissement et la radiation de certaines immobilisations pour le premier trimestre de 2010 s'élèvent à 0,7 million \$, comparativement à 0,3 million \$ pour 2009.

### **Résultats nets**

La société a généré une perte nette de 3,1 millions \$, ou 0,01 \$ par action (de base et diluée), pour le premier trimestre de 2010, par rapport à une perte nette de 2,0 millions \$, ou 0,01 \$ par action (de base et diluée), pour le trimestre terminé le 31 mars 2009. Cette augmentation de la perte provient principalement des revenus moins élevés, des frais d'administration et de marketing plus élevés et du mouvement des taux de change.

### **BAIIA par unité d'exploitation**

Trimestre terminé le 31 mars 2010 – En millions de dollars

	Technologies de protéines	Thérapeutiques	Corporatif	Transactions Inter-unités	Total
Revenus	3,2	-	-	-	3,2
Coûts	3,9	0,4	1,3	-	5,6
BAIIA	(0,7)	(0,4)	(1,3)	-	(2,4)

Le BAIIA est une mesure non Canadienne qui ne respecte pas les principes comptables généralement reconnus du Canada et qui est utilisé par la société pour mesurer sa performance. La société calcule son BAIIA en soustrayant des Revenus les Coûts des Produits Vendus Excluant l'Amortissement des Immobilisations Corporelles, les Frais de Recherche et de Développement Rechargeables et Non Rechargeables et les Frais d'Administration et de Marketing.

### **Flux de trésorerie**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'élèvent à 4,9 millions \$ pour le premier trimestre se terminant le 31 mars 2010 comparativement à 1,0 million \$ pour trimestre se terminant le 31 mars 2009. Cette différence provient principalement des paiements faits aux fournisseurs suivant la réception de l'investissement d'Abraxis.

Les entrées de fonds provenant des activités de financement s'élèvent à 12,2 millions \$ pour le trimestre se terminant le 31 mars 2010. Ces fonds proviennent de l'investissement en équité et de la dette contractée auprès d'Abraxis BioScience.

## Sommaire des résultats trimestriels

L'information trimestrielle non vérifiée présentée ci-dessous est en dollars canadiens sauf pour les montants par action.

	2010 31 mars	2009 31 décembre	2009 30 septembre	2009 30 juin	2009 31 mars	2008 31 décembre	2008 30 septembre	2008 30 juin
Revenus	3,2	4,3	3,2	2,3	3,8	4,0	3,3	1,1
Profit/(Perte nette)	(3,1)	(2,4)	0,2	(5,1)	(2,0)	(5,2)	(3,6)	(5,6)
Perte nette par action (de base et diluée)	0,01	0,01	0,00	0,02	0,01	0,02	0,01	0,02
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	341	331	327	320	317	294	286	286

## Transaction avec apparentés

Le 5 décembre 2008, la société a consenti une garantie (la « Garantie ») en faveur de Camofi Master LDC (« Camofi »), relativement à une convention de prêt modifiée et reconfirmée (le « Prêt ») entre Camofi et une compagnie détenue à part entière par un officier de la société (« l'emprunteur »). Le Prêt a été contracté en décembre 2007 pour acheter des actions de la société.

Aux termes de la Garantie, la société doit assumer les obligations de l'emprunteur relativement au paiement total du capital et intérêts du Prêt si l'emprunteur est incapable de satisfaire à ses obligations. Tout paiement doit être fait dans les deux jours d'un avis de défaut de Camofi. L'emprunteur peut également contraindre Camofi à liquider une partie ou la totalité des actions de la société détenues comme sûreté pour garantir le Prêt. Si la Garantie est exercée, la société peut choisir, soit de payer en argent ou d'exiger que l'emprunteur donne instruction à Camofi de liquider un montant maximal de 2 300 000 actions de la société pour rembourser le Prêt.

En relation avec la transaction ci-dessus, la société a conclu une entente avec l'emprunteur en vertu de laquelle tout paiement fait par la société aux termes de la Garantie devient automatiquement un recevable équivalent de l'emprunteur. Ce recevable porte intérêt au taux de 10 % par année, est constaté par un billet promissoire à demande et, dès que le Prêt et l'hypothèque seront terminés, ce recevable sera garanti par une hypothèque sur 2 300 000 actions de la société jusqu'à ce que tous les paiements en principal et intérêts dus à la société aient été fait. Ce recevable ne sera enregistré à sa juste valeur par la société que lorsque son recouvrement sera raisonnablement assuré.

Le risque de perte maximale pour la société est évalué à 2,3 millions \$, incluant intérêts et pénalités, sans prendre en considération les revenus nets découlant de la disposition des 9 500 000 actions hypothéquées de la société. La société a consenti la Garantie, sans aucune considération en retour. En date du 31 décembre 2009, le Prêt avait une balance de 0,9 million \$ (1,7 million \$ en 2008).

L'échéancier de la dette a été repoussé étant donné que les parties négocient présentement une cédule révisée de paiements incluant le capital, les intérêts ainsi que les pénalités. En date du 31 décembre 2009, la société a reconnu un montant de 0,9 million \$ (1,1 million \$ en 2008) à titre de pertes reliées à la garantie.

Le 25 mars 2010, les parties ont convenu une entente finale selon laquelle la société paiera à Camofi un montant de 800 000 \$US (837 280 \$ CAD) le 1er avril 2010, en plus d'un paiement de 250 000 \$US (260 725

\$ CAD) effectué par la société en janvier 2010, en guise de paiement complet des sommes dues en vertu du prêt et de l'extinction des obligations de l'emprunteur et de la société.

Simultanément à cette entente finale, une convention de prêt modifiée et reconfirmée a été conclue entre l'emprunteur et la société exigeant à l'emprunteur le remboursement complet à la société au plus tard le 31 mars 2013, sujet à l'approbation des actionnaires à la prochaine Assemblée Annuelle des actionnaires. De plus, si le prix de l'action atteint certains seuils, la société peut demander à l'emprunteur de rembourser le solde du prêt. Si l'approbation des actionnaires n'est pas reçue, l'emprunteur peut devoir rembourser le prêt en entier à la société dans les 30 jours suivants le vote négatif des actionnaires.

Finalement, ce prêt est garanti par une hypothèque de l'emprunteur en faveur de la société sur 9 500 000 actions de la société. Le prêt est également garanti par InvHealth Capital Inc. en faveur de la société de toutes ses actions de l'emprunteur et par une garantie provenant d'un officier de la société de toutes ses actions d'InvHealth Capital Inc.

Suite à une demande du TSX, la société a émis, en mars 2010, un communiqué de presse divulguant les arrangements en rapport à la Garantie.

## Information sur le capital-actions

### *Capital-actions autorisé*

Le capital-actions autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

### *Actions émises et en circulation*

Les renseignements suivants décrivent les actions émises et en circulation de la société.

#### *Actions ordinaires*

Au 31 mars 2010, le capital-actions émis et en circulation se compose de 349 593 400 d'actions ordinaires (331 743 400 au 31 décembre 2009).

Au 11 mai 2010, le capital-actions en circulation est composé de 349 593 400 actions ordinaires.

#### *Options d'achat d'actions*

Au 31 mars 2010, la société avait 8 642 551 options d'achat d'actions en circulation assorties d'un prix de levée variant de 0,13 \$ à 2,70 \$.

## Perspectives

Les perspectives concernant les activités de la société demeurent positives pour 2010. La direction de la société a su gérer les dépenses de base reliées à ses activités afin de respecter les projections du BAIIA et ce, en dépit du fait que les revenus provenant des contrats de développement soient moins élevés que prévu, suivant les modifications apportées par certains clients à leurs projets.

En novembre 2009, SaBTO a fait la recommandation de l'adoption du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> chez les enfants nés après le 1er janvier 1996. La société, en collaboration avec MacoPharma SA, son partenaire pour la commercialisation du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup>, fait un suivi assidu du progrès de cette recommandation. Le délai d'adoption du filtre à prions P-Capt<sup>MD</sup> a eu un impact significatif sur nos projections antérieures et la décision de procéder à l'adoption du filtre aura un impact significatif sur nos projections de revenus pour l'année 2010 et les années subséquentes. En raison des variantes reliées aux paramètres de l'étendu et du calendrier d'implantation du filtre, la société ne peut se prononcer sur l'impact de cette activité sur les revenus de 2010.

Tel que le témoignent les différents communiqués diffusés récemment concernant les ententes d'approvisionnement à long terme pour des produits de bioséparation, la demande pour ces produits adsorbants d'affinité est forte et en croissance et nous anticipons qu'elle se poursuivra en 2010.

Les discussions avec les partenaires de PBT continueront au cours de 2010 et détermineront le niveau d'activité pour cette unité. De plus, les discussions de partenariat se poursuivent pour le PBI-1402. Dans l'attente de conclure un partenariat, la société se garde de faire des projections de revenus pour cette unité.

Finalement, tel que mentionné précédemment, la direction poursuivra son contrôle des coûts dans le but d'atteindre la profitabilité.

Le taux de change fera l'objet d'une surveillance assidue et des démarches additionnelles seront mises en place afin d'en minimiser l'impact dans le future.

### **Norme internationale d'information financière**

En mars 2009, le *Canadian Accounting Standards Board* (« AcSB ») a reconfirmé dans un deuxième Exposé sondage que pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») canadiens, seront remplacés par les normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices financiers débutant le ou après le 1er janvier 2011. Conséquemment, la société préparera ses états financiers débutant le 1er janvier 2011 selon les IFRS; ce qui aura pour résultat que le premier trimestre, courant et comparatif, préparé selon les IFRS couvrira les trois mois se terminant le 31 mars 2011. Le bilan d'ouverture en date du 1er janvier 2010 devra également être présenté selon les IFRS.

Le plan de transition pour les IFRS de la société est décrit ci-dessous. Il indique les activités clé, leurs statuts et leurs impacts significatifs connus sur les secteurs comptables de la société, qui ont été identifiés jusqu'à présent.

Cette information est fournie afin de permettre aux investisseurs ou autres individus, d'avoir une meilleure compréhension du plan de transition pour les IFRS. Nous avisons les lecteurs qu'il ne serait pas approprié d'utiliser cette information pour d'autres fins. Cette information reflète aussi nos projections et attentes. Il se peut que certaines circonstances, tels des changements dans les IFRS, la réglementation ou les conditions économiques, aient un impact sur ces projections ou attentes.

#### *Plan de transition pour les IFRS*

La société a mis en place un plan de transition détaillé pour les IFRS qui comprend trois étapes :

- Étape 1 : Étendue et planification
- Étape 2: Conception et développement
- Étape 3: Implantation et révision

La société suit l'échéancier prévu pour son plan de convergence pour l'étape 1 : étendue et planification. Les répercussions provenant des différences en les PCGR canadiens et les IFRS constatées au cours de la première étape du plan de transition n'ont pas été quantifiées.

La société a complété son Étape 1 et amorce l'Étape 2. Les constatations reliées à cette première étape, en ce qui a trait aux points comptables d'importances de la conversion IFRS qui auront un impact sur le bilan financier de la société, sont décrites ci-dessous.

#### **Étape 1 : Étendue et planification**

L'objectif de cette étape était d'identifier les changements requis aux principes comptables de la société résultant de la transition aux IFRS pour ensuite déterminer l'étendue du travail à faire pour les étapes subséquentes du projet.

La première phase impliquait :

- une révision des IFRS applicables afin d'identifier les divergences entre celles-ci et ceux des principes comptables utilisés présentement par la société;
- le choix des principes comptables initiaux qui doivent être adressés à la date de transition ainsi que le choix des principes comptables qui seront utilisés dorénavant pour les périodes subséquentes à la transition aux IFRS ;

- initialiser le processus de priorisation des divergences qui pourraient avoir un impact considérable sur les états financiers de la société, sur les processus d'activités d'affaires ou sur les systèmes des technologies de l'information.

## **Étape 2 : Conception et développement**

La deuxième étape implique la conception et le développement de solutions détaillées afin d'évoquer les divergences qui ont été identifiées lors de la première étape. Typiquement, ces solutions nécessiteront certains changements aux processus d'activités d'affaires et aux systèmes financiers afin de répondre aux exigences comptables et de divulgation des IFRS. La deuxième étape inclut :

- une analyse approfondie, la quantification et la documentation des divergences clé identifiées à la première étape qui nécessitent des changements aux principes comptables actuels, l'identification de processus et de contrôles auxquels certains changements pourraient être apportés afin d'assurer la conformité avec les exigences des normes internationales;
- l'implantation d'une stratégie de changements provenant de la direction qui traite des besoins au niveau des connaissances et de la formation pour les parties prenantes internes et externes concernées.

## **Étape 3 : Implantation et révision**

Au cours de la troisième et dernière étape du plan de transition de la société, les changements, si nécessaires, aux politiques et principes comptables, aux processus d'activités d'affaires, aux systèmes et aux contrôles internes seront implantés. Ces changements seront validés selon les IFRS, avant la soumission des documents réglementaires finaux, afin d'assurer que toutes les divergences significatives ont été évoquées à temps pour la transition.

## **Progression vers l'achèvement du plan de transition de la société pour les IFRS**

Tel qu'indiqué ci-dessus, la société a maintenant complété la première étape. La société a révisé tous les IFRS applicables et a identifié certaines zones de divergences possibles entre les IFRS et les PCGR. La société a, de plus, constaté que ses principes comptables actuels sont généralement en conformité avec les IFRS. La société continuera à faire le suivi sur les changements des IFRS au cours de 2010 et révisera et évaluera tous les principes nouveaux ou modifiés des IFRS qui seront émis avant la date de conversion. Les éléments suivants sont un résumé des secteurs comptables significatifs pour la conversion au IFRS qui auront un impact sur les états financiers de la Société :

### **IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière »**

IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » (« IFRS 1 »), permet aux entités adoptant les IFRS pour la première fois, un nombre d'exemptions possibles et d'exceptions obligatoires dans certains volets en ce qui a trait aux obligations d'application rétrospectives des IFRS. La direction analyse présentement les différents choix de principes comptables disponibles et implantera ceux qui seront le plus appropriés pour ProMetic. Les volets qui ont été identifiés et que la Société considère présentement sont les suivants :

**Ajustement au titre de la conversion de devises** – Permet à une entité de remettre à zéro tous les ajustements au titre de la conversion de devises, cumulés à la date de transition, en transférant le solde aux bénéficiaires non répartis (déficit).

**Paiement sous forme d'actions** – L'Application rétrospective de IFRS 2 « Paiement sous forme d'actions » peut être évitée pour certains instruments de capitaux propres dépendamment de la date de l'octroi, de la période d'acquisition et du règlement de tous les passifs liés.

### **IAS 32 et IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation »**

Les normes et les principes comptables canadiens équivalents sont basés sur les mêmes principes de base, toutefois, les directives ne sont pas complètement harmonisées et certains instruments financiers peuvent être mesurés ou classés différemment selon les IFRS.

Toutefois, l'étendue de IAS 32, est plus large que le Chapitre 3863, « Instruments Financiers – Présentation », dû en partie à la définition plus large de ce qui se qualifie comme un actif financier et un

passif financier. Une revue soignée des définitions et de la portée des exemptions en vertu de l'IAS devra être effectuée au préalable pour conclure à cet effet.

Basé sur les évaluations préliminaires de ProMetic, il semble que le traitement comptable actuel des actions privilégiées considérées comme de l'équité, selon les principes comptables généralement reconnus actuels, serait en accord avec IAS 32 étant donné que ProMetic contrôle si les actions peuvent être rachetées ou non.

En ce qui a trait aux options d'achat d'actions et la conclusion récente du prêt et du financement par équité, une revue du détail des ententes doit être effectuée pour déterminer si le traitement actuel selon les principes comptables canadiens demeurera approprié sous les IFRS (évaluation à la juste valeur et présentation sous équité).

Pour ce qui est de l'enregistrement et de la valeur, ProMetic devra réviser le classement de ses instruments financiers basé sur les critères de IAS 39 afin d'identifier les différences potentielles. .

Pour les dérivés incorporés, ProMetic devra faire une revue de ses contrats à long terme afin de déterminer si ceux conclus avant le 1er janvier 2003 sont encore en cours et contiennent des dérivés incorporés.

Pour les actions privilégiées convertibles d'AM-Pharma Holding B.V classées disponibles à la vente, la Société a déjà identifié une différence relativement à la constatation et à la mesure. ProMetic a déterminé sur une base préliminaire que ces actions privilégiées, présentement évaluées au coût selon les principes comptables canadiens peuvent devoir être évaluées à la juste valeur en vertu des IFRS.

### **IAS 36 « Dépréciation d'actifs »**

En vertu des principes comptables canadiens, les immobilisations corporelles et les licences et brevets amortissables subissent un test de dépréciation lorsqu'il y a des événements ou des changements qui indiquent que leurs valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. IAS 36 exige qu'une entité évalue à chaque date qu'elle doit rendre des comptes, s'il y aurait indication qu'une moins-value serait à constater sur un actif. Conséquemment, IAS 36 demande que la Société soit à l'affût de tout indicateur nécessitant la comptabilisation d'une moins-value.

En ce qui a trait à la valeur de la perte pour moins-value, en vertu des principes comptables canadiens, pour les actifs autres que les actifs financiers, une moins-value est constatée, pour arriver à la juste valeur estimée, si la valeur non-actualisée des flux monétaires futurs pour un actif ou un groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. En vertu des IFRS, IAS 36, une dépréciation est reconnue si la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, d'un actif ou d'un groupe d'actifs, est moindre que la valeur comptable. En vertu des principes comptables canadiens, les moins-values sont évaluées au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur d'un actif ou groupe d'actifs et en vertu des IFRS, elles sont évaluées comme excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

La différence dans les tests et dans la détermination de s'il y a moins-value ou non peut occasionner des moins-values plus fréquentes étant donné que les valeurs comptables des actifs ont été supportées par les principes comptables canadiens sur la base des flux de trésorerie non actualisés, mais ne peuvent l'être sur la base des flux de trésorerie actualisés.

IAS 36 exige également le renversement de toutes pertes pour moins-values effectuées dans le passé lorsque les circonstances nécessitant l'enregistrement d'une moins-value ont changées. Le renversement de toute moins-value n'est permis en aucune circonstance en vertu des principes comptables canadiens.

ProMetic devra passer en revue une série d'indicateurs de moins-values minimum pour chaque période où elle devra rendre des comptes et documenter cette estimation de façon trimestrielle. En vertu des IFRS, ProMetic devra estimer les moins-values en termes de montant recouvrable tel que définit par les IFRS et devra surveiller les renversements possibles subséquents des dépréciations faites précédemment, chose qui n'était pas possible en vertu des principes comptables canadiens. Cette procédure exigera que ProMetic retrace les actifs et leurs valeurs comptables initiales sans oublier les dépréciations accumulées pour des renversements possibles futurs permis en vertu des IFRS.

## **IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels »**

IAS 37, "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", requiert qu'une provision soit créée lorsque toutes les conditions suivantes sont satisfaites: (1) Il existe une obligation résultant d'un événement ou d'une transaction passée (2) Il est probable qu'un déboursé soit requis pour régler l'obligation et (3) un estimé raisonnable de l'obligation peut être fait. « Probable » dans ce contexte veut dire plus probable qu'improbable. En vertu des principes comptables canadiens, le critère pour la constatation aux états financiers est un seuil « probable » qui est un seuil de constatation plus élevé que « plus probable qu'improbable ». Conséquemment, il est possible qu'il y ait des dettes éventuelles qui rencontreraient les critères de constatation selon les IFRS et qui ne seraient pas constatées selon les principes comptables canadiens.

D'autres différences entre les IFRS et les principes comptables canadiens existent par rapport à l'évaluation des provisions, tel que la méthodologie pour déterminer le meilleur estimé quand il y a plusieurs résultats possibles (les IFRS utilisent le point milieu de la fourchette alors que les principes comptables canadiens utilisent la partie inférieure de la fourchette) et les IFRS exigent que la provision soit actualisée lorsque l'effet de l'actualisation est matériel.

Dû à la différence dans les seuils utilisés, ProMetic devra déterminer si une provision non reconnue selon les principes comptables a besoin de l'être selon IAS 37 à la date de la transition. ProMetic sera à l'affût des amendements possibles à IAS 37 et de leurs dates d'application, lesquels devraient être publiés dans la deuxième moitié de 2010.

De plus, ProMetic évalue présentement s'il y aurait des passifs implicites qui devraient être constatés selon les IFRS et qui ne sont pas constatés selon les principes comptables canadiens.

La société a fait l'analyse préliminaire de l'infrastructure de son système d'information et de ses contrôles internes et a conclu que la transition aux IFRS ne nécessitera aucune modification d'ampleur à ses processus des technologies de l'information suite aux divergences qui ont été identifiées jusqu'à présent. Les impacts significatifs identifiés, s'il y a lieu, sur les processus et contrôles seront divulgués lors de dépôts futurs et ce, une fois l'évaluation terminée.

La deuxième étape du plan de transition devrait être engagée au début du deuxième trimestre de 2010. Au cours de 2010, la société complétera le choix des principes comptables et des options de transition selon les IFRS, et fera la quantification de l'effet sur les bénéfices non répartis d'ouverture en conformité avec les IFRS (c.-à-d., le 1er janvier 2010) s'il y a lieu.

Au cours du quatrième trimestre de 2010, i.e., la date approximative du début de la troisième étape, la société finalisera le travail afin de préparer les processus d'affaires et les contrôles internes pour la transition.

Les ressources appropriées ont été mobilisées afin d'effectuer la transition sur un échéancier convenable selon les jalons de la société. La société s'assurera de rencontrer et de discuter des besoins en formation tout au long de la période de transition. Des experts indépendants vont prêter assistance à la société tout au long de la transition.

Le résumé ci-dessous décrit le progrès de la société vers l'atteinte des activités clé ciblées dans le plan de transition pour les IFRS en date du 25 mars 2010. Des renseignements additionnels seront fournis lorsque la date de transition sera imminente.

Activités clé ciblées	Jalons/Échéanciers	Progrès à ce jour
<p><b>Préparation des états financiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des divergences entre les IFRS et nos principes comptables et conception et implantation de solutions</li> <li>• Évaluation et sélection des principes comptables de départ</li> <li>• Évaluation des standards utilisés dans des sociétés semblables à la nôtre</li> <li>• Préparation des états financiers et des notes afférentes en conformité avec les IFRS</li> </ul> <p>Quantification des conséquences de la transition au IFRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation et quantification des effets significatifs complétés vers le troisième trimestre de 2010</li> <li>• Choix finals des méthodes comptables pour le troisième trimestre 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'identification des divergences dans les IFRS</li> <li>• Évaluation et quantification des conséquences des choix de transition de départ débuteront lors du deuxième trimestre de 2010</li> </ul>
<p><b>Formation et communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir la formation des employés concernés, de la direction et du conseil d'administration, incluant le comité de vérification</li> <li>• Retenir les services d'experts indépendants pour prêter assistance à la société tout au long de la transition</li> <li>• Communiquer l'avancement du plan de transition interne et externe aux partis concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation ponctuelle en règle avec l'exercice de transition – formation complétée à la fin 2010</li> <li>• Communiquer les effets des changements au cours de 2010 et 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services d'experts indépendants ont été retenus et ont assisté les gestionnaires de l'entreprise pour l'identification des divergences au cours de la première étape</li> </ul>
<p><b>Contrôles internes (Informations financières et procédures de contrôle et de communication de l'information)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser les contrôles internes existant afin de discuter des changements d'importance aux principes comptables, s'il y a lieu, incluant le besoin de méthodes parallèles de comptabilité pour 2010</li> <li>• Faire l'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles reliés aux changements des principes comptables identifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements complétés pour le troisième trimestre de 2010 lorsque le choix des principes comptables sera finalisé et approuvé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divulgarion au rapport de gestion entamée en décembre 2008</li> <li>• Surveillance par le Comité de vérification qui fait un suivi de l'avancement du plan de transition lors de rencontres trimestrielles et à la fin de l'année</li> </ul>

## Risques et incertitudes

Depuis sa constitution, la société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs, un fonds de roulement négatif et un avoir des actionnaires déficitaire au 31 décembre 2009. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements de prêts bancaires et de dette à long terme. La capacité de la société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités et de la réalisation d'opérations rentables. La continuité d'exploitation de la société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur la capacité de celle-ci à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

### Risque Commercial

L'environnement économique global peut, à l'occasion, avoir un impact sur les échéanciers antérieurement établis des clients de la société qui sont sous contrats, en ce qui a trait à l'avancement de certaines étapes de recherche et de développement et des ententes de services.

La société s'efforce de limiter le risque commercial associé à ces contrats en assurant la surveillance assidue de la progression des contrats de services et de recherche et de développement des clients, et en ajustant les coûts de base de la société afin de refléter les modifications apportées aux projections de revenus. Ceci a pour but de permettre à ProMetic de respecter le plus possible ses projections au niveau du BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement).

### Risque de financement

Jusqu'à ce que chaque unité soit financée de façon indépendante, le succès de la société dépend de sa capacité d'assurer le développement de ses deux secteurs d'exploitation, d'en commercialiser les produits, d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires et de réaliser des projets qui seront rentables. Toutes ces activités dépendent de la capacité de la société à obtenir du financement par le biais de diverses activités de financement et d'exploitation. Il n'est pas possible de prédire l'avenir des programmes de recherche et de développement ou de garantir que la société, ou ses secteurs d'exploitation, parviendront à financer ces programmes.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière pour la société, si un client, un associé ou toute autre contrepartie à un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles et résultent principalement de l'encaisse, des placements, des débiteurs de la société et du prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions. La valeur comptable des actifs financiers représente le montant maximum du risque de crédit auquel la société est exposée.

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la société à un risque de crédit, représentent principalement l'encaisse, les débiteurs et l'excédent de la participation dans la coentreprise PRDT sur la quote-part de l'actif net consolidé.

La société investit l'encaisse dans des titres de haute qualité émis par les agences du gouvernement et des institutions financières et diversifie ses investissements dans le but de limiter son exposition au risque de crédit tout en respectant les directives d'investissement recommandées.

La société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client, tout en appliquant les lignes directrices mises en œuvre en matière de placement.

<b>Risque de liquidité</b>	<p>Le risque de liquidité est le risque que la société ne pourra rencontrer ses obligations financières quand ces dernières seront dues. Lorsque la société ne croit pas avoir de liquidités suffisantes pour rencontrer ses obligations courantes, la direction considère l'accès à des fonds supplémentaires par le biais d'équité, de dette ou de partenariat. La direction gère son risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions budgétaires et la disponibilité des liquidités.</p> <p>Des comptes créditeurs et charges à payer inscrits aux livres sont dus dans la période en cours.</p>
<b>Risque de marché</b>	<p>Le risque de marché est le risque que des changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt et les taux de change affectent les revenus de la société ou la valeur de ses instruments financiers.</p> <p><b>Risque de taux d'intérêts</b> La majorité des dettes de la société portent intérêt à un taux fixe. Par conséquent, la société est exposée à un risque de taux d'intérêt limité.</p> <p><b>Risque de change</b> La société est exposée au risque financier relié à la fluctuation des taux de change. La société a des activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et par conséquent, une partie des dépenses et des revenus générés sont en dollars américains et en livres sterling. Les instruments financiers exposant potentiellement la société au risque de change sont principalement constitués de l'encaisse, des débiteurs, des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la dette à long terme. La société gère le risque lié au taux de change en détenant des devises étrangères supportant les déboursés prévus dans les diverses devises et la majorité des revenus de la société sont en dollars américains et en livres sterling, ce qui vient atténuer le risque de change.</p>
<b>Risque de l'équité</b>	<p>Les changements au prix de l'action de la société pourraient influencer sur sa capacité de mobiliser des capitaux supplémentaires.</p>

## Surveillance de la crédibilité des divulgations

La direction a mis en place et maintient des systèmes efficaces de contrôles et de procédures afin d'assurer que l'information utilisée à l'interne et qui est divulguée à l'externe au moment opportun soit crédible. Au cours de la dernière année, cet environnement de contrôles a, encore une fois, été validé en utilisant les conditions du « *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* », un modèle de contrôle validé. Le chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière certifient les dépôts, tels que requis par le Règlement Canadien 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs).

Le conseil d'administration fait la surveillance des responsabilités relatives aux obligations de dépôts financiers de la direction par l'entremise du comité de vérification, qui lui, est composé de trois directeurs indépendants qui ne sont pas des administrateurs ou des employés de la société. Le comité de vérification et la direction de la société tiennent conseil régulièrement et font la révision des états financiers intérimaires et annuels et du rapport de gestion de la société pour en recommander l'approbation par le conseil d'administration. Le comité de vérification a d'autres responsabilités clé telles la surveillance des systèmes de contrôles internes de la société, la conformité aux exigences légales et réglementaires, la sélection des vérificateurs des actionnaires et la révision des qualifications, l'indépendance et la performance des vérificateurs des actionnaires.

Raymond Chabot Grant Thornton, les vérificateurs des actionnaires, ont une compréhension des contrôles internes et des procédures concernant les dépôts financiers qui leurs permettent de planifier et d'exécuter les examens et d'autres procédures de vérification qu'ils considèrent comme nécessaires selon les circonstances, afin qu'ils puissent se prononcer sur tout rapport de vérification qui sera émis pour la société. Les vérificateurs des actionnaires peuvent accéder indépendamment au comité de vérification afin de discuter du processus de vérification et de toute autre question qui y est reliée.

De plus, tous les membres du conseil d'administration et les employés de la société doivent suivre les directives de la politique de divulgation d'information de ProMetic. Elle porte sur la gestion et le traitement de l'information de la société ou la concernant, incluant les communiqués de presse, les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières incluant les rapports annuels et trimestriels de la société, les lettres aux actionnaires, les présentations faites par la direction et l'information qui figure sur le site Internet de la société et dans d'autres communications électroniques ainsi que la divulgation d'information confidentielle à des tiers.

L'objectif de la présente politique de divulgation d'information est de faire en sorte que les communications à l'intention du public concernant ProMetic soient :

- opportunes, conformes aux faits et exactes; et
- largement diffusées conformément aux exigences juridiques et réglementaires pertinentes.

Le Comité de divulgation de l'information est responsable :

- de l'élaboration et de la révision périodique de la présente politique;
- de son application;
- de la surveillance de l'application et du contrôle de sa mise en œuvre;
- de la formation des membres de la direction, des administrateurs et des employés de ProMetic sur les matières se rapportant à la divulgation de l'information;
- de l'examen de l'information et de l'autorisation de sa divulgation (que ce soit par voie électronique, par écrit ou oralement) avant sa diffusion au public; et
- du contrôle du site internet de la société et de ses filiales.

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

(En milliers de dollars canadiens)

	<b>31 mars</b>	31 décembre
	<b>2010</b>	2009
	<b>(Non vérifié)</b>	(Vérifié)
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	8 095 \$	493 \$
Débiteurs (note 4)	3 698	2 612
Stocks (note 5)	1 625	2 128
Frais payés d'avance	277	201
	<b>13 695</b>	5 434
Placements (note 6)	527	609
Immobilisations corporelles	1 109	1 133
Licences et brevets	3 846	3 908
	<b>19 177 \$</b>	11 084 \$
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 7)	- \$	911 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 8)	5 623	6 956
Revenus reportés	1 026	910
Portion à court terme de la dette à long terme (note 9)	5 775	3 137
Portion à court terme de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements (note 10)	745	1 316
	<b>13 169</b>	13 230
Dette à long terme (note 9)	9 892	2 296
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements (note 10)	2 071	1 826
	<b>25 132</b>	17 352
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Capital-actions (note 11)	215 929	212 728
Surplus d'apport	10 099	10 019
Cumul des autres éléments du résultat étendu	( 520)	( 735)
Déficit	(231 463)	(228 279)
	<b>(5 955)</b>	(6 268)
	<b>19 177 \$</b>	11 084 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU**

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non vérifiés)

	<b>Trimestre terminé le 31 mars</b>	
	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Revenus</b>	<b>3 168 \$</b>	<b>3 847 \$</b>
<b>Charges</b>		
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	<b>981</b>	421
Frais de recherche et de développement rechargeables	<b>191</b>	461
Frais de recherche et de développement non rechargeables	<b>2 900</b>	3 215
Frais d'administration et de marketing	<b>1 501</b>	1 302
Perte (Gain) de change	<b>147</b>	( 250)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>70</b>	212
Amortissement des licences et brevets	<b>102</b>	96
	<b>5 892</b>	5 457
<b>Perte avant les éléments suivants</b>	<b>(2 724) \$</b>	(1 610) \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	<b>251</b>	-
Frais liés à une garantie (note 12)	<b>( 180)</b>	-
Dépenses d'intérêts nets et pénalités	<b>( 467)</b>	( 425)
<b>Perte nette</b>	<b>(3 120) \$</b>	(2 035) \$
Perte nette par action (de base et diluée)	<b>(0,01)</b>	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	<b>341 462</b>	317 402
<b>Résultat étendu</b>		
Perte nette	<b>(3 120) \$</b>	(2 035) \$
Devises - Ajustement de la conversion	<b>215</b>	( 735)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>(2 905) \$</b>	(2 770) \$

**Pour des informations supplémentaires sur les résultats, voir note 14***Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés*

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DU SURPLUS D'APPORT**  
(En milliers de dollars canadiens)  
Pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Autres	Total du surplus d'apport
<b>SURPLUS D'APPORT AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>	1 064 \$	6 138 \$	2 136 \$	9 338 \$
Rémunération à base d'actions	97	-	-	97
<b>SURPLUS D'APPORT AU 31 MARS 2009</b>	1 161 \$	6 138 \$	2 136 \$	9 435 \$
<b>SURPLUS D'APPORT AU 31 DÉCEMBRE 2009</b>	1 402 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 019 \$
Rémunération à base d'actions	80	-	-	80
<b>SURPLUS D'APPORT AU 31 MARS 2010</b>	1 482 \$	6 481 \$	2 136 \$	10 099 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés*

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**  
(En milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 mars	
	2010	2009
<b>Balance au début de la période</b>	( 735) \$	- \$
Devises - Ajustement de la conversion	215	( 885)
<b>Balance à la fin de la période</b>	<b>( 520) \$</b>	<b>( 885) \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés*

Au 31 mars 2010, la somme du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu est 231 984 \$.

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT**  
(En milliers de dollars canadiens)  
(Non vérifiés)

	Trimestre terminé le 31 mars	
	2010	2009
<b>Déficit au début de la période</b>	<b>228 279 \$</b>	218 897 \$
Perte nette	3 120	2 035
Frais d'émission d'actions	64	2
<b>Déficit à la fin de la période</b>	<b>231 463 \$</b>	220 934 \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés*

**PROMETIC SCIENCES DE LA VIE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(En milliers de dollars canadiens)  
 Trimestres terminés les 31 mars,

	2010	2009
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Perte nette et résultat étendu	(3 120) \$	(2 034) \$
Ajustements pour concilier la perte nette aux flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation:		
Intérêts sur la dette à long terme	286	198
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	( 2)
Charge de rémunération à base d'actions	80	97
(Gain) perte de change non réalisé	( 36)	85
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	70	212
Amortissement et radiation des licences et brevets	102	96
	<b>(2 618)</b>	<b>(1 348)</b>
Variation d'éléments du fonds de roulement (note 16)	<b>(2 307)</b>	333
	<b>(4 925)</b>	<b>(1 015)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission d'actions et de droits d'acquisitions	3 201	-
Remboursement de l'emprunt bancaire	( 911)	-
Dette à long terme	10 156	2 545
Remboursement de la dette à long terme	( 141)	(1 558)
Remboursement de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements	( 51)	-
	<b>12 254</b>	<b>987</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Disposition d'un placement à long terme	50	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 37)	( 30)
Acquisition de licences et brevets	( 27)	( 36)
	<b>( 14)</b>	<b>( 66)</b>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	7 315	( 95)
Effet net du taux de change sur l'encaisse	287	( 398)
Encaisse au début de la période	493	917
<b>Encaisse à la fin de la période</b>	<b>8 095 \$</b>	<b>424 \$</b>

**Pour des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie, voir note 16**

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés*

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

### **1. Statuts, nature des activités et continuité d'exploitation**

ProMetic Sciences de la Vie inc. (ci-après nommée «ProMetic» ou la «Société»), constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société biopharmaceutique internationale spécialisée dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation d'une gamme d'applications provenant de sa propre technologie exclusive. La Société détient une technologie brevetée essentielle à la purification à grande échelle de médicaments, de produits génomiques et protéomiques pour des applications médicales et thérapeutiques.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada sur la base de la continuité de l'exploitation, présumant que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des activités, dans un avenir prévisible. Depuis sa constitution, la Société a concentré ses ressources sur des activités de recherche et de développement ce qui explique ses pertes d'exploitation, ses revenus croissants qui ne suffisent pas présentement à couvrir les coûts de base de la société, résultant ainsi en des flux de trésorerie négatifs, un fonds de roulement négatif et un avoir des actionnaires déficitaire au 31 mars 2010. Jusqu'à présent, ProMetic a financé ses activités d'exploitation principalement au moyen d'émissions d'actions, de soutiens financiers provenant des gouvernements, de prêts bancaires et de dette à long terme.

La capacité de la Société de réaliser ses actifs et d'acquitter ses obligations dépend de l'obtention de liquidités provenant soit de l'émission d'actions ou de dette à long terme et de la réalisation d'opérations rentables. La présente situation économique fait que l'accès à des sources de financement s'avère difficile et plus coûteuse. Malgré tout, la Société a conclu un financement par équité totalisant 3 000 000 \$US et un prêt de cinq ans de 10 000 000 \$US avec Abraxis BioScience Inc. (note 9). La continuité d'exploitation de la Société est sujette à des doutes significatifs et à des risques importants, incluant ceux décrits ci-dessus, et repose sur la capacité de celle-ci à augmenter ses liquidités par la croissance de ses revenus et par l'obtention de financement additionnel. Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui pourraient être nécessaires sur la valeur comptable des actifs, passifs, revenus et dépenses et sur la classification du bilan utilisée si la Société était incapable de continuer son exploitation conformément à cette hypothèse.

### **2. Mode de présentation**

Le bilan consolidé non vérifié au 31 mars 2010 et les états consolidés non vérifiés des résultats et du résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les trimestres terminés les 31 mars 2010 et 2009 ont été préparés selon les mêmes principes et conventions comptables que ceux qui ont été utilisés pour les états financiers annuels.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ProMetic Sciences de la Vie inc., de ses filiales ProMetic BioSciences inc., ProMetic BioSciences (USA), Inc., ProMetic BioSciences Ltd., ProMetic BioThérapeutics Inc. ProMetic Fabrication Inc. et Pathogen Removal and Diagnostic Technologies Inc., (PRDT)

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

En 2009, il a été déterminé que le groupe de filiales dirigé par ProMetic BioSciences Ltd respecte les critères du Chapitre 1651, Conversion de devises, du Manuel de l'ICCA et est dorénavant considéré comme filiales étrangères autonomes. Le fait d'avoir une filiale étrangère autonome a un effet sur le traitement du gain ou de la perte de change. En effet, dorénavant, le gain ou la perte de change relié aux activités de la filiale étrangère autonome fera partie de l'avoir des actionnaires sous la rubrique « Cumul des autres éléments du résultat étendu » alors que le gain ou la perte de change relié aux activités des filiales étrangères intégrées figurent à l'état des résultats et du résultat étendu. L'impact total à l'avoir des actionnaires demeure le même que la filiale soit étrangère ou autonome.

Les états financiers intérimaires ne comprennent pas toute l'information requise pour les fins des états financiers annuels. Ils doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés de la Société et des notes y afférents au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date figurant dans le rapport annuel adressé aux actionnaires de la Société. L'information au 31 mars 2010 et pour les trimestres se terminant les 31 mars 2010 et 2009 n'est pas vérifiée.

### **3. Modification de conventions comptables**

#### Regroupements d'entreprises, États financiers consolidés et Participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1er janvier 2011 ou après cette date. Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. L'application anticipée de la norme est permise. Si une société applique le chapitre avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle devra divulguer ce fait et appliquer les chapitres 1582, 1601 et 1602 également. La Société évalue présentement l'impact de l'adoption des normes dans le cadre de son plan de conversion aux normes IFRS.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

### Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, l'ICCA a publié le CPN-175, « Accords de prestations multiples générateurs de produits » en remplacement du CPN-142 portant le même nom. Cet abrégé a été amendé pour : 1) fournir des conseils à jour sur l'existence des accords de prestations multiples et comment les services à fournir dans ce type d'arrangement devraient être séparés et la contrepartie allouée à ces services; 2) exiger, dans les cas où un vendeur n'a pas de preuve du prix de vente ou une preuve d'un prix de vente consenti à une tierce partie, que l'entité alloue les revenus en utilisant des prix de vente estimés pour les services rendus; 3) éliminer la méthode de la valeur résiduelle et exiger qu'une entité répartisse ses revenus en utilisant la méthode relative reliée au prix de vente; et 4) exiger une divulgation qualitative et quantitative plus élaborée à l'égard de jugements significatifs faits lors de l'application de ces conseils.

Les changements comptables expliqués dans le CPN-175 entrent en vigueur pour les exercices ouverts le ou après le 1er janvier 2011. L'adoption de ces changements peut être faite de façon prospective ou rétroactive. Si cet abrégé est adopté de façon anticipée au cours d'une période où l'entreprise a déjà divulgué de l'information, l'adoption doit être effectuée de façon rétroactive depuis le début de l'exercice financier en cours.

La société évalue présentement l'impact futur de ces changements sur ses états financiers et n'a donc pas déterminé le moment et la méthode d'adoption de ces changements.

#### 4. Débiteurs

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Comptes-clients	2 501 \$	1 531 \$
Taxes de vente et crédits d'impôts de recherche et de développement à recevoir (note 8)	857	936
Autres	340	145
	<b>3 698 \$</b>	<b>2 612 \$</b>

#### 5. Stocks

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Matières premières	385 \$	538 \$
Produits en cours et produits finis	1 240	1 590
	<b>1 625 \$</b>	<b>2 128 \$</b>

Le total des stocks constaté à la dépense apparaît dans le coût des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles à l'état consolidé des résultats et du résultat étendu.

Au cours du trimestre, il n'y a pas eu dépréciation de stocks (aucune en 2009) et il n'y a pas eu de renversement de provisions constatées précédemment (aucune en 2009).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

### 6. Placements

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Encaisse assujettie à certaines restrictions	64 \$	69 \$
Certificats de placement garantis, 0.20 % et 0.60 %, venant à échéance en juin 2010, donnés en garantie à des fournisseurs pour des lettres de crédit échéant en septembre 2010 et en novembre 2010.	232	287
Actions privilégiées convertibles de AM-Pharma Holding B.V.	231	253
	527 \$	609 \$

### 7. Emprunt bancaire

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Emprunt bancaire pour un montant autorisé de 915 \$ lié aux crédits d'impôt pour la recherche et le développement et garanti par une hypothèque du même montant sur les crédits d'impôts présents et futurs portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % (4.25 % au 31 décembre 2009)	- \$	911 \$

Au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2010, l'emprunt bancaire a été remboursé entièrement par la Société.

### 8. Comptes fournisseurs et charges à payer

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Comptes fournisseurs	2 953 \$	4 039 \$
Charges à payer reliées à une garantie (note 15)	812	920
Autres charges courus à payer	1 858	1 997
	5 623 \$	6 956 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

**9. Dette à long terme**

	<b>Portion Courante</b>	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Billet promissaire (note a)	250 \$	250 \$	250 \$
Autres prêts (note b)	5 504	15 384	5 144
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note c)	21	33	39
	<b>5 775</b>	<b>15 667</b>	<b>5 433</b>
Portion à court terme de la dette à long terme		5 775	3 137
		<b>9 892 \$</b>	<b>2 296 \$</b>

La description et les détails des différentes composantes de la dette à long terme figurent dans les états financiers vérifiés annuels pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

Les prêts ont été octroyés par des actionnaires de longue date et par des partenaires stratégiques de l'entreprise.

**10. Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements**

Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements pour un montant initial de 2 millions de livres sterling, qui équivaut également à la juste valeur, et pouvant atteindre 2,5 millions de livres, portant intérêts à un taux de 5 % annuellement. Cette avance sera amortie à l'encontre des revenus constatés par rapport aux contrats d'approvisionnements et ce, au fur et à mesure que les produits seront livrés. L'avance a une durée de 5 ans et la balance dû à l'échéance est remboursable en argent. La portion à court terme de l'avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements a été déterminé en fonction des ventes de produits prévus dans l'exercice financier de 2010. Un paiement de 51 \$ a été effectué au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2010.

**11. Capital-actions**

	<b>31 mars 2010</b>		31 décembre 2009	
	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>	Nombre	Montant
Actions ordinaires émises et payées	349 593 400	216 379 \$	331 743 400	213 178 \$
Prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions, sans intérêt et échéant au plus tard au 31 décembre 2010 (a)		( 450)		( 450)
Solde à la fin de la période		<b>215 929 \$</b>		<b>212 728 \$</b>

(a) Le prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions a été prolongé pour un an et vient à échéance le 31 décembre 2010.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

a) Émission d'actions

Les modifications survenues dans les actions ordinaires émises et en circulation sont les suivantes :

	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2009	331 743 400	212 728 \$
Actions émises:	17 850 000	3 201
Solde au 31 mars 2010	349 593 400	215 929 \$

b) Options d'achat d'actions

La Société a créé un régime d'options d'achat d'actions pour ses administrateurs, membres de la direction et employés ou consultants. Le régime prévoit que le nombre total d'actions réservées à cette fin et pour d'autres programmes incitatifs ne pourra excéder en aucun temps 15 913 317 actions ordinaires. Certaines options peuvent être levées à l'intérieur d'une période n'excédant pas 10 ans à compter de la date d'octroi. Depuis le 10 septembre 2001, les nouvelles options émises peuvent être exercées à l'intérieur d'une période n'excédant pas 5 ans et 1 mois à compter de la date d'octroi (les options peuvent être levées à raison de 20 % d'acquisition par année, après 1 an suivant la date de l'octroi ou immédiatement à la date de l'octroi). Le prix d'exercice est basé sur le cours moyen du titre pour les cinq jours ouvrables précédant l'octroi.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du nombre d'options d'achat d'actions en circulation au cours du dernier trimestre :

	Options	Moyenne pondérée des prix de levée par actions
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2009	8 669 391	0,39 \$
2010 Octroyées	-	-
Annulées	(16 340)	0,37
Expirées	(10 500)	2,70
Nombre d'options en circulation au 31 mars 2010	8 642 551	0,39 \$

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

c) Rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions:

La juste valeur des options octroyées a été calculée à la date d'attribution en se basant sur le modèle de calcul de Black-Scholes avec les hypothèses suivantes :

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Taux d'intérêts sans risque	-	1,26%
Rendement des dividendes	-	0 %
Volatilité de la valeur boursière du titre	-	87,82 %
Durée de vie prévue	-	1 et 5 ans

La juste valeur unitaire estimée des options octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 est de 0,06 \$.

### 12. Transaction entre apparentés

Le 5 décembre 2008, la Société a consenti une garantie (la « Garantie ») en faveur de Camofi Master LDC (« Camofi»), relativement à une convention de prêt modifiée et reconfirmée (le « Prêt ») entre Camofi et une compagnie détenue à part entière par un officier de la Société (« l'emprunteur »). Le Prêt a été contracté initialement en décembre 2007 pour acheter des actions de la Société.

Aux termes de la Garantie, la Société doit assumer les obligations de l'emprunteur relativement au paiement total du capital et intérêts du Prêt si l'emprunteur est incapable de satisfaire à ses obligations. Tout paiement doit être fait dans les deux jours d'un avis de défaut de Camofi. L'emprunteur peut également contraindre Camofi à liquider une partie ou la totalité des actions de la Société détenues comme sûretés pour garantir le Prêt. Si la Garantie est exercée, la Société peut choisir, soit de payer en argent ou d'exiger que l'emprunteur donne instruction à Camofi de liquider un montant maximal de 2 300 000 actions de la Société pour rembourser le Prêt.

En relation avec la transaction ci-dessus, la Société a conclu une entente avec l'emprunteur en vertu de laquelle tout paiement fait par la Société aux termes de la Garantie devient automatiquement un recevable équivalent de l'emprunteur. Ce recevable porte intérêt au taux de 10 % par année, est constaté par un billet promissoire à demande et, dès que le Prêt et l'hypothèque seront terminés, ce recevable sera garanti par une hypothèque sur 2 300 000 actions de la Société jusqu'à ce que tous les paiements en principal et intérêts dus à la Société aient été faits. Ce recevable ne sera enregistré à sa juste valeur par la Société que lorsque son recouvrement sera raisonnablement assuré.

Le risque de perte maximale pour la Société est évalué à 2 300 \$, incluant intérêts et pénalités, sans prendre en considération les revenus nets découlant de la disposition des 9 500 000 actions hypothéquées de la Société. La Société a consenti la Garantie, sans aucune considération. En date du 31 décembre 2009, le Prêt avait une balance de 920 \$. L'échéancier de la dette a été repoussé étant donné que les parties négocient présentement une cédule révisée de paiements incluant le capital, les intérêts et les pénalités. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé un montant de 943 \$ à titre de pertes reliées à la Garantie.

Le 25 mars 2010, les parties ont convenu une entente finale selon laquelle la Société paiera Camofi un montant de 800 000 \$US (837 280 \$ CAD) le 1er avril 2010, en plus d'un paiement de 250 000 \$US (260 725 \$ CAD) effectué par la Société en janvier 2010, en guise de paiement complet des sommes dues en vertu du prêt et de l'extinction des obligations de l'emprunteur et de la Société.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Simultanément à cette entente finale, une convention de prêt modifiée et reconfirmée a été conclue entre l'emprunteur et la Société exigeant à l'emprunteur le remboursement complet à la Société au plus tard le 31 mars 2013, sujet à l'approbation des actionnaires à la prochaine Assemblée Annuelle des actionnaires. De plus, si le prix de l'action atteint certains seuils, la Société peut demander à l'emprunteur de rembourser le solde du prêt. Si l'approbation des actionnaires n'est pas reçue, il peut être exigé de l'emprunteur qu'il rembourse en entier la Société au plus tard dans les 30 jours suivant ce vote négatif des actionnaires.

### 13. Informations sur le capital

Le capital de la Société est composé de l'encaisse, d'un emprunt bancaire, de dette à long terme et de l'avoir des actionnaires.

	31 mars 2010	31 décembre 2009
Emprunt bancaire	- \$	911 \$
Dette à long terme	15 667	5 433
Avoir des actionnaires	(5 956)	(6 268)
Encaisse	(8 095)	(493)
	1 616 \$	(417) \$

Les objectifs de la Société dans sa gestion du capital est de s'assurer une position de liquidité suffisante pour financer ses activités de recherche et de développement, ses frais d'administration et de marketing, son fonds de roulement et ses investissements en immobilisations incluant ceux reliés aux licences et brevets. La Société fait tous les efforts possibles pour gérer ses liquidités de façon à minimiser la dilution de ses actionnaires.

Afin de rencontrer ses objectifs en matière de gestion de son capital, la Société pourrait tenter d'émettre de nouvelles actions ou de conclure de nouvelles dettes. La Société n'est pas assujettie de façon externe à des exigences imposées sur son capital et la stratégie de la Société dans la gestion du risque de son capital demeure inchangée depuis le 31 décembre 2009.

### 14. Informations incluses aux états consolidés des résultats

	Trimestres terminés le 31 mars	
	2010	2009
Dépenses brutes de recherche et de développement	3 291 \$	3 751 \$
Crédits d'impôts de recherche et développement	(200)	(75)
Intérêts et pénalités sur la dette à long terme	262	2
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres dépenses d'intérêts	208	437
Intérêts sur autres passifs financiers	470	439
Revenus d'intérêts sur actifs financiers détenus à des fins de transactions	(3)	(14)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

### 15. Instruments financiers et gestion des risques financiers

#### a) Instruments financiers

La Société a classé ses instruments financiers de la façon suivante :

	31 mars 2010	31 décembre 2009
<b>Actifs financiers</b>		
<b>Détenu à des fins de transactions</b>		
Encaisse mesurée à la juste valeur	8,095 \$	493 \$
Encaisse assujettie à certaines restrictions mesurée à la juste valeur	64	69
	<u>8,159</u>	<u>562</u>
<b>Prêts et créances</b>		
Débiteurs et prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions, enregistrés au coût après amortissement	2 841	2 126
Certificats de placement garantis, enregistrés au coût après amortissement	232	287
	<u>3 073</u>	<u>2 413</u>
<b>Actifs disponibles à la vente</b>		
Actions privilégiées convertibles d'AM-Pharma Holding B.V, évaluées au coût	231	253
<b>Passifs financiers</b>		
<b>Autres passifs financiers</b>		
Emprunt bancaire, comptes fournisseurs et charges à payer, évalués au coût après amortissement	5 623 \$	7 867 \$
Dettes à long terme, évaluée au coût après amortissement	15 667	5 433
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements, évaluée au coûts après amortissement	2 816	3 142
	<u>24 106</u>	<u>16 442</u>

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments financiers semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 – techniques d'évaluations basées sur des données importantes non observables.

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Les instruments financiers dans les états financiers de la Société, mesurés à la juste valeur, sont l'encaisse et l'encaisse assujettie à certaines restrictions. Ces deux instruments financiers ont été classés au Niveau 1 par la Société étant donné qu'il y a un marché actif pour ceux-ci.

### **b) Juste valeur**

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des certificats de placement garanti, de l'encaisse assujettie à certaines restrictions, de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs et charges à payer égalent leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur du placement AM-Pharma Holding B.V. ne peut être déterminée parce qu'il s'agit d'actions d'une Société privée.

Pour la juste valeur de la dette à long terme, la Société a utilisé la valeur actualisée des paiements futurs en considérant le taux d'intérêt que la Société pourrait se prévaloir à la date du bilan pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

### **c) Gestion des risques financiers**

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque du marché.

Le Conseil d'administration de la Société a la responsabilité de la surveillance de ces risques et revoit les politiques de la Société de façon continue afin de s'assurer que ces risques sont gérés de façon approprié.

#### **i) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque d'une perte financière pour la Société, si un client, un associé ou toute autre contrepartie à un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles et résultent principalement de l'encaisse, des placements, des débiteurs et du prêt à un dirigeant pour l'achat d'actions. La valeur comptable des actifs financiers représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Les instruments financiers qui exposent, potentiellement, la Société à un risque de crédit représentent principalement l'encaisse et les débiteurs.

La Société évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client.

La Société investit l'encaisse dans des titres de haute qualité émis par les agences du gouvernement et des institutions financières et diversifie ses investissements dans le but de limiter son exposition au risque de crédit, tout en appliquant les lignes directrices mises en œuvre en matière de placement.

La provision pour mauvaises créances au 31 mars 2010 totalise 532 \$. Au 31 décembre 2009, elle s'élevait à 568 \$.

Les comptes-clients incluent des sommes à recevoir d'un client qui représentent environ 89 % du total des comptes clients de la Société au 31 mars 2010 et un client représentant environ 80 % du total des comptes-clients au 31 décembre 2009.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

Une partie importante des revenus de la Société provient de certains clients. Au 31 mars 2010, la Société avait un client qui comptait pour 74 % du total des revenus. Au 31 mars 2009, deux clients représentaient 43 % et 33 % des revenus respectivement.

### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne pourra rencontrer ses obligations financières quand ces dernières seront dues. Lorsque la Société ne croit pas avoir de liquidités suffisantes pour rencontrer ses obligations courantes, la direction considère l'accès à des fonds supplémentaires par le biais d'équité, de dette ou de partenariat. La direction gère son risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions budgétaires et la disponibilité des liquidités.

Les flux de trésorerie payables en ce qui concerne les clauses contractuelles des passifs financiers à la date du bilan sont les suivantes :

	Au 31 mars 2010				
	Moins de 3 mois	3-6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 623	-	-	-	5 623
Dette à long terme	2 854	258	3 040	10 637	16 789
Avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnement	-	160	584	2 071	2 816
	<b>8 477 \$</b>	<b>418 \$</b>	<b>3 624 \$</b>	<b>12 708 \$</b>	<b>25 228 \$</b>

Ce tableau illustre seulement les passifs et ne prévoit pas les revenus associés aux actifs détenus par la Société.

### iii) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que des changements dans les prix du marché tel que les taux d'intérêts et les taux de change affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers.

#### a) Risque de taux d'intérêt

La majorité des dettes de la Société portent intérêts à taux fixes. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt limité.

#### b) Risque de change

La Société est exposée au risque financier relié à la fluctuation des taux de change. La Société a des activités aux États-Unis et au Royaume-Uni et, par conséquent, une partie des dépenses engagées et des revenus générés sont en dollars américains et en livre sterling. Les instruments financiers exposant potentiellement la Société au risque de change sont principalement constitués de l'encaisse, des débiteurs, des comptes fournisseurs et des charges à payer et de la dette à long

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

terme. La Société gère le risque lié au taux de change en détenant des devises étrangères supportant les déboursés prévus dans les diverses devises et la majorité des revenus de la Société sont en dollars américains et en livres sterling, ce qui vient atténuer le risque de change.

Au 31 mars 2010, la Société est exposée au risque de change par le biais des actifs et passifs suivants traduits respectivement en dollars américains et en livres sterling.

En dollars américains	31 mars 2010		31 décembre 2009	
	Dollars US	Dollars CAD	Dollars US	Dollars CAD
Encaisse	5 931 040	6 023 564	237 708	248 785
Débiteurs	34 873	35 417	156 681	163 982
Comptes fournisseurs et charges à payer	(2 877 473)	(2 922 361)	(3 003 800)	(3 143 778)
Dette à long terme	(10 018 198)	(10 174 482)	(20 527)	(21 484)
Exposition nette	(6 929 758)	(7 037 862)	(2 629 938)	(2 752 495)

En livres sterling	31 mars 2010		31 décembre 2009	
	Livres Sterling	Dollars CAD	Livres Sterling	Dollars CAD
Encaisse	218 106	336 363	77 374	130 901
Débiteurs	1 642 728	2 533 416	881 506	1 491 332
Comptes fournisseurs et charges à payer	(575 140)	(886 980)	(734 495)	(1 242 617)
Autres prêts et avance sur revenus provenant de contrats d'approvisionnements	(2 233 988)	(3 445 256)	(2 348 443)	(3 973 096)
Exposition nette	(948 294)	(1 462 457)	(2 124 058)	(3 593 480)

**16. Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie**

	Trimestres terminés le	
	2010	2009
a) Variations d'éléments du fond de roulement		
Débiteurs	(1 286) \$	160 \$
Stocks	332	( 165)
Frais payés d'avance	( 81)	55
Comptes fournisseurs et charges à payer	(1 407)	213
Revenus reportés	135	70
	(2 307) \$	333 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

	Trimestres terminés le	
	31 mars	
	2010	2009
b) Transactions non-monétaire		
Acquisitions d'immobilisations et de licences et brevets impayés	165 \$	210 \$
Excédent de la participation dans la coentreprise PRDT sur la quote-part de l'actif net consolidé	-	357
Actions privilégiées rachetables au gré du détenteur	-	343
Frais d'émission d'actions impayés	64	126
Intérêts sur la dette à long terme impayés	286	198
c) Autre information des flux de trésorerie		
Intérêts payés	64	2 785
Intérêts reçus	3	32

**17. Information sectorielle**

L'information financière est présentée dans deux secteurs d'exploitation.

Les deux secteurs d'exploitation sont : Thérapeutiques et Technologies de protéines plasmatiques

**Thérapeutiques** : Ce secteur d'exploitation possède un composé principal, PBI-1402 qui répond à des besoins médicaux non comblés pour des patients cancéreux bénéficiant de chimiothérapie.

**Technologies de protéines plasmatiques** : Ce secteur d'exploitation contient l'information financière de ces activités :

BioThérapeutiques : développe un procédé unique au fractionnement du plasma, le Procédé de Purification des Protéines Plasmatiques (PPPS).

Bioséparation : développe et met sur le marché des produits de bioséparation basés sur sa technologie brevetée Mimetic Ligand<sup>MC</sup>.

Soins Animaux : Le but à long terme est d'utiliser la technologie validée de PRDT concernant la réduction de prions dans la recherche d'un diagnostic qui certifierait que le bétail vivant serait testé contre l'encéphalopathie spongiforme bovine (« ESB »).

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

a) Revenus et dépenses par secteur d'exploitation**Trimestre terminé le 31 mars 2010**

	Thérapeutiques	Technologies de protéines plasmatiques	Corporatif	Total
Revenus	-	3 168	-	3 168
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	981	-	981
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	191	-	191
Frais de recherche et de développement non rechargeables	351	2 549	-	2 900
Frais d'administration et de marketing	-	192	1 309	1 501
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	27	36	7	70
Amortissement et radiation des licences et brevets	32	70	-	102
Perte de change	-	-	147	147
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	( 251)	-	-	( 251)
Frais reliés à une garantie	-	-	180	180
Dépenses d'intérêts	10	46	414	470
Revenus d'intérêts	( 3)	-	-	( 3)
<b>Perte nette</b>	<b>166</b>	<b>897</b>	<b>2 057</b>	<b>3 120</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

**Trimestre terminé le 31 mars 2009**

	Thérapeutiques	Technologies de protéines	Corporatif	Total
Revenus	17	3 830	-	3 847
Coûts des produits vendus excluant l'amortissement des immobilisations corporelles	-	421	-	421
Frais de recherche et de développement rechargeables	-	461	-	461
Frais de recherche et de développement non rechargeables	949	2 266	-	3 215
Frais d'administration et de marketing	-	153	1 149	1 302
Amortissement et radiation des immobilisations corporelles	37	165	10	212
Amortissement et radiation des licences et brevets	25	71	-	96
Gain de change	-	-	(250)	(250)
Dépenses d'intérêts	20	402	18	440
Revenus d'intérêts	(1)	(2)	(12)	(15)
<b>Perte nette</b>	<b>1 013</b>	<b>107</b>	<b>915</b>	<b>2 035</b>

b) Revenus par secteur géographique <sup>(1)</sup>:

	Quarters ended March 31,	
	2010	2009
United States	\$ 2,730	\$ 3,517
United Kingdom	286	28
Holland	76	-
Austria	71	77
Other countries	6	19
Australia	-	81
Italy	-	108
Canada	-	17
	<b>\$ 3,168</b>	<b>\$ 3,847</b>

(1) Revenues are attributed to countries based on location of customer and not on location of subsidiaries

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

## c) Actifs par secteur d'exploitation

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Thérapeutiques	<b>3 046 \$</b>	2 812 \$
Technologies de protéines plasmatiques	<b>8 301</b>	7 690
Corporatif	<b>7 831</b>	582
	<b>19 178 \$</b>	11 084 \$

## d) Actifs par secteur géographique

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Canada	<b>11 004 \$</b>	3 838 \$
Etats-Unis	<b>1 445</b>	1 303
Royaume-Uni	<b>6 729</b>	5 943
	<b>19 178 \$</b>	11 084 \$

## e) Immobilisations et licences et brevets par secteur d'exploitation

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Thérapeutiques	<b>1 724 \$</b>	1 713 \$
Technologies de protéines plasmatiques	<b>3 130</b>	3 224
Corporatif	<b>101</b>	104
	<b>4 955 \$</b>	5 041 \$

## f) Immobilisations et licences et brevets par secteur géographique

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Canada	<b>1 896 \$</b>	1 897 \$
Etats-Unis	<b>1 154</b>	1 096
Royaume-Uni	<b>1 905</b>	2 048
	<b>4 955 \$</b>	5 041 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices terminés les 31 mars 2010 et 2009

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions ou si précisé autrement)

g) Acquisitions d'immobilisations et licences et brevets par secteur d'exploitation

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Thérapeutiques	67 \$	213 \$
Technologies de protéines plasmatiques	152	257
Corporatif	3	2
	<b>222 \$</b>	<b>472 \$</b>

h) Acquisitions d'immobilisations et licences et brevets par secteur géographique

	<b>31 mars 2010</b>	<b>31 décembre 2009</b>
Canada	71 \$	215 \$
Etats-Unis	87	63
Royaume-Uni	63	194
	<b>222 \$</b>	<b>472 \$</b>

**18. Événements postérieurs à la date du bilan**

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société a payé Camofi le total dû selon l'entente, soit 800 000 \$USD (837 280 \$CAN), tel que mentionné à la note 12, ce qui termine les obligations de l'emprunteur et de la Société.